

Aperçus des fonds

FONDS DE PLACEMENT GARANTI – HELIOS2

Aperçus des fonds mis à jour le **1^{er} mai 2025**

Renseignements financiers en date du **31 décembre 2024** (à moins d'indication contraire)

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du Contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements importants sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2.



Les Fonds de placement garanti et le contrat sont établis par
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements importants sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2. Il doit être lu conjointement avec le Contrat et notice explicative Helios2. La définition de certains termes utilisés dans ce document doit être trouvée dans la section **Définitions** du Contrat et notice explicative.

Les renseignements présentés sur chacune des pages Aperçu du fonds étaient exacts et conformes aux lignes directrices applicables à ce contrat de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et, au Québec, de l'Autorité des marchés financiers au moment de la rédaction.

Si ces renseignements contiennent des erreurs, nous prendrons les mesures raisonnables pour y remédier, mais vous n'aurez pas droit à un rendement précis en vertu du contrat.

Sous réserve de toute garantie applicable, tout montant affecté à un fonds distinct (fonds de placement garanti) est investi aux risques du Titulaire et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Nous certifions que la notice explicative, incluant le document *Aperçus des fonds*, fournit de façon brève et claire tous les renseignements importants ayant trait au contrat individuel de rente à capital variable appelé Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et établi par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Cette dernière entend procéder à la vente continue de contrats individuels de rente à capital variable selon les termes du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière.



Denis Dubois
Président et chef de l'exploitation



Sébastien Vallée
Vice-président, Solutions de placement

Table des matières

Renseignements sur les placements des fonds	4
Principes généraux applicables aux placements des fonds	4
Investissement responsable	5
Portefeuilles d'investissement responsable	5
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	5
Principaux facteurs de risque	6
Risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché	6
Risque lié aux fonds négociés en bourse	7
Risque lié aux actions spéciales	7
Risque de taux d'intérêt	7
Risque de crédit	7
Risque de change	7
Risque souverain	7
Risque lié aux instruments dérivés	8
Risque lié à l'investissement responsable	8
Risque lié aux fonds négociés en bourse	8
Liste des fonds	9
Gestionnaires de portefeuille des fonds	10
Objectifs et stratégies des fonds	12
Solutions d'investissement	12
Portefeuilles d'investissement responsable	14
Portefeuilles FNB Avisé	16
Fonds individuels	18
Fonds de revenu	18
Fonds équilibrés et fonds de répartition de l'actif	19
Fonds d'actions canadiennes	23
Fonds d'actions étrangères	24

Aperçus des fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière	27
DSF FPG – Sécuritaire	28
DSF FPG – Modéré	32
DSF FPG – Équilibré	36
DSF FPG – Croissance	40
DSF FPG – Croissance maximale	44
DSF FPG – 100 % actions	48
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre	52
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	56
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	60
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre	64
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre	68
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre	72
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé	76
DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)	80
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	84
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	88
DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)	92
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	96
DSF FPG – Marché monétaire	100
DSF FPG – Obligations canadiennes	104
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	108
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel	112

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel.....	115
DSF FPG – Canadien Équilibré – Fidelity.....	118
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	122
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre	126
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser	130
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	134
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel.....	138
DSF FPG – Répartition de l'actif Canadien – CI.....	141
DSF FPG – Canadien équilibré – CI.....	145
DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI.....	149
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	153
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI.....	157
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect.....	160
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel ...	163
DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)	166
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI.....	170
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins ..	173
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	177
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	181
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)	185
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	188
DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett).....	191
DSF FPG – Actions américaines – MFS.....	194
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	198
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	202
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	206
DSF FPG – Actions mondiales – MFS.....	210
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	214
DSF FPG – Actions internationales – MFS.....	218
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	222
Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties	226

Renseignements sur les placements des fonds

Principes généraux applicables aux placements des fonds

En principe, pour chaque fonds, nous respectons la ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, la Ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts de l'Autorité des marchés financiers (au Québec), les lois et règlements applicables ainsi que les politiques, normes et procédures relatives aux placements et aux prêts qu'une personne raisonnable et prudente adopterait en ce qui a trait à son portefeuille pour éviter les risques de perte démesurés et pour obtenir un rendement raisonnable. Dans ce cadre, la Compagnie détient le pouvoir d'investir l'actif de chaque fonds de la façon qu'elle considère comme la plus efficace pour atteindre les objectifs de placement des fonds, compte tenu des circonstances qui prévalent en tout temps.

Elle peut également prêter des titres du portefeuille de placement d'un fonds selon la fréquence, les modalités et les conditions qu'elle peut déterminer à son entière discrédition, sous réserve des exigences de toute loi, règlement ou ligne directrice en assurance applicables au Canada.

Les politiques de placement des fonds peuvent permettre l'utilisation d'instruments dérivés sans recours à l'effet de levier. Un dérivé est un instrument financier dont la valeur est fonction de celle d'un titre sous-jacent. Les dérivés utilisés sont assujettis aux facteurs de risque décrits plus bas. Les fonds peuvent investir dans les dérivés énumérés ci-dessous afin de réduire les coûts liés à leurs opérations, d'accroître la liquidité de leur portefeuille, ou dans un but bien précis, tel qu'il est mentionné :

- Les contrats à terme négociés de gré à gré peuvent être utilisés pour modifier la position d'un fonds en devises étrangères de pays industrialisés.
- Les contrats à terme négociés sur une bourse peuvent être utilisés pour reproduire le rendement de divers indices boursiers ou pour augmenter ou diminuer la position d'un fonds en obligations ou en actions canadiennes, américaines, européennes ou asiatiques. Ils peuvent également servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire le risque lié aux fluctuations des marchés boursiers.
- Les options négociées sur une bourse peuvent également servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire le risque associé aux fluctuations des marchés boursiers ou pour accroître ou diminuer les positions d'un fonds en titres et engendrer des revenus. Les positions sont les mêmes que celles qui ont trait aux contrats à terme.

- Les contrats d'échanges (« swaps ») négociés de gré à gré peuvent servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire les risques associés aux fluctuations des marchés boursiers et des taux de change des pays industrialisés, ou pour accroître ou diminuer les positions d'un fonds en devises ou en titres. Les positions sont les mêmes que celles qui ont trait aux contrats à terme.

- Les bons de souscription négociés sur une bourse.

Les politiques de placement des fonds peuvent les autoriser à investir dans certains fonds sous-jacents, mais seulement dans la mesure où les politiques de placement de ces derniers sont conformes à celles du fonds. Plus particulièrement, les fonds peuvent investir dans des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds indiciaux boursiers et dans certains fonds de revenu constitués en fiducie cotés en bourse.

Les fonds en gestion commune et les fonds communs de placement sont offerts sans honoraires de gestion ni frais additionnels. Par conséquent, les placements effectués par les Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière (DSF FPG) dans ces fonds en gestion commune et fonds communs de placement n'entraînent, pour les fonds ou les Titulaires, aucun frais ni honoraires qui n'ont pas été décrits précédemment.

Les fonds indiciaux boursiers peuvent comprendre des instruments comme les i60 (parts liées à l'indice S&P/TSX 60) et les SPDR (reçus de dépôt de l'indice Standard & Poor's 500), qui sont des titres de participation représentant un intérêt proportionnel dans les actions des compagnies inscrites à la cote de ces indices boursiers. Les fonds de revenu en fiducie cotés en bourse sont des fiducies unitaires qui distribuent généralement tous les revenus tirés des actifs sous-jacents. Les placements dans ces deux types de fonds comportent des frais et des honoraires de gestion minimes qui, s'ils sont importants, sont traités plus en détail dans les états financiers, mais ne sont pas inclus dans le RFG des fonds.

Une valeur unitaire distincte de celle du Fonds sous-jacent est maintenue pour le fonds afin de refléter les honoraires associés au coût que représentent Helios2 – 75/75 et l'administration des fonds.

Si le Fonds sous-jacent est un fonds commun de placement, il ne peut modifier aucun de ses objectifs fondamentaux à moins qu'une telle modification ne soit approuvée par ses détenteurs de parts. Dans un tel cas, le Titulaire recevra un avis du changement.

Investissement responsable

Portefeuilles d'investissement responsable

Le DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre, de même que le DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre, ont recours à une approche d'investissement responsable et s'appuient sur une stratégie de placement visant à générer des résultats financiers tout en favorisant le développement durable. L'investissement responsable (« IR ») consiste à intégrer l'analyse de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans la sélection et la gestion des investissements dans une perspective à long terme afin de financer les entreprises qui contribuent au développement durable. Les Fonds sous-jacents, en tant que fonds de fonds, profitent de la mise en œuvre des stratégies en investissement responsable propres à chacun des Fonds Desjardins SociéTerre sous-jacents dans lesquels ils investissent, lesquels sont composés de titres sélectionnés et gérés en utilisant les approches en IR suivantes :

- 1. Exclusion des émetteurs :** Exclure d'emblée certains émetteurs, sous réserve de certaines exceptions :
 - a. Exclusion des émetteurs dont les secteurs d'activités sont jugés nuisibles (notamment l'armement, le tabac et le vapotage, les énergies fossiles et le nucléaire).
 - b. Exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les exigences minimales de gestion des facteurs ESG pour le secteur d'activité ou la région géographique où elles exercent leurs activités.
 - c. Exclusion des dettes souveraines des pays qui ne sont pas parties à certains instruments universels relatifs aux droits humains, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou à l'accord de Paris sur le climat, et des dettes souveraines des pays émergents disposant d'importantes réserves d'énergies fossiles.
- 2. Intégration ESG :** Prendre en compte des facteurs ESG de manière continue dans le cadre d'un processus d'analyse et de décision en matière d'investissement, afin d'identifier les émetteurs qui adoptent les meilleures approches à l'égard des enjeux prioritaires et qui pourraient tirer profit des opportunités offertes par une économie durable.

- 3. Meilleur du secteur :** Appliquer une approche « Meilleur du secteur », en sélectionnant des émetteurs qui se démarquent de leurs pairs sur le plan de la gestion des facteurs ESG.
- 4. Investissement thématique :** Sélectionner des entreprises et investir en fonction de tendances et thématiques particulières, reliées aux enjeux ESG.
- 5. Investissement d'impact :** Investir avec l'intention de générer un impact social et/ou environnemental positif mesurable en sélectionnant des entreprises dont les produits et services répondent à des enjeux environnementaux ou sociaux spécifiques.
- 6. Intendance :** Utiliser divers leviers d'intendance en tant qu'investisseurs, tels que : l'exercice du droit de vote lors des assemblées annuelles des actionnaires, dialogues avec les émetteurs en vue d'améliorer leurs pratiques, propositions d'actionnaires pour stimuler le changement, dialogue avec les décideurs et les acteurs de l'industrie, désinvestissement.

Les critères mentionnés ci-dessus ne sont pas exhaustifs et l'approche d'investissement responsable décrite ci-dessus peut faire l'objet de changements à l'entière discréption du gestionnaire du Fonds sous-jacent. Nous ne garantissons pas que les stratégies mentionnées ci-dessus sont exactes et à jour. Pour de l'information exacte et à jour sur ces stratégies, nous vous référons au prospectus des Fonds sous-jacents. Plus d'information sur la démarche d'investissement responsable des Fonds sous-jacents peut également être trouvée sur le site Web des Fonds Desjardins fondsdesjardins.com.

DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect

Le DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect met en œuvre une démarche d'investissement responsable. Le gestionnaire du Fonds sous-jacent définit l'investissement responsable comme étant une démarche d'investissement qui intègre l'analyse du rendement de l'entreprise au moyen de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de prise de décisions en matière de placement dans l'objectif de générer une valeur durable à long terme pour les investisseurs et pour la société.

Un aspect important de cette approche est le processus suivi par le gestionnaire du Fonds sous-jacent pour choisir et superviser les sous-conseillers en valeurs. En tant que composante clé du cadre de vérification diligentée du gestionnaire, ce dernier évaluera les processus et les activités d'investissement responsable des sous-conseillers en valeurs éventuels et actuels afin de déterminer ceux qui conviennent le mieux à ses fonds. Au

moins une fois par année, le gestionnaire examinera l'approche du sous-conseiller en valeurs en matière d'investissement responsable et ses activités d'investissement responsable dans le cadre de son processus de surveillance.

De concert avec le gestionnaire de portefeuille et/ou le sous-conseiller en valeurs du Fonds sous-jacent, le gestionnaire du Fonds sous-jacent met en œuvre son approche en matière d'investissement responsable en appliquant l'une ou plusieurs des démarches d'investissement responsable suivantes : un contrôle d'exclusion, une évaluation des critères ESG et un engagement.

Le Fonds sous-jacent exclura toutes les sociétés tirant des revenus directs des secteurs ci-après, pour ce qui est des fonds sous-jacents à l'égard desquels le gestionnaire de portefeuille détient un plein pouvoir discrétionnaire :

- Fabrication d'armes automatiques et/ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- Armes controversées : armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes biologiques et chimiques, armes nucléaires
- Production et fabrication de tabac

De plus, le Fonds sous-jacent exclura toutes les sociétés tirant des revenus soutenus de plus de 10 % associés aux secteurs ci-après, pour ce qui est des fonds sous-jacents à l'égard desquels le gestionnaire de portefeuille détient un plein pouvoir discrétionnaire. La liste des secteurs ci-après peut être modifiée de temps à autre tout en continuant de concorder avec la démarche d'investissement responsable du fonds :

- La distribution d'armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- La fabrication de systèmes d'armes militaires et/ou de composantes personnalisées pour de tels systèmes d'armes
- La distribution de tabac et/ou de produits reliés au tabac

Le Fonds sous-jacent intègre des facteurs ESG par l'intermédiaire de son processus de sélection de fonds sous-jacents et de composition du portefeuille. Chacun des fonds sous-jacents du Fonds sous-jacent doit intégrer des facteurs ESG dans ses processus de placement en tant que caractéristique fondamentale. Ces facteurs ESG des fonds sous-jacents sont identifiés et évalués parallèlement à l'analyse financière traditionnelle afin d'éclairer les décisions en matière de placement. Une fois qu'un placement a été effectué, le gestionnaire du Fonds sous-jacent surveille les avoirs détenus dans le Fonds sous-jacent de façon continue afin de repérer de nouvelles controverses ou des risques émergents. Si des risques importants sont découverts dans le cadre du processus de surveillance, le gestionnaire établit si le risque peut être atténué au moyen de l'engagement des entreprises ou si un désinvestissement est justifié.

La méthodologie ESG applicable au Fonds sous-jacent peut être modifiée de temps à autre à l'entière discrétion du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille ou du sous-conseiller en valeurs du Fonds sous-jacent. Nous ne pouvons garantir que l'information ci-dessus est exacte et à jour. Pour de l'information exacte et à jour, nous vous référons au prospectus du Fonds sous-jacent. Plus d'information sur la démarche d'investissement responsable du Fonds sous-jacent peut également être trouvée sur le site Web de Placements NEI placementsnei.com.

Principaux facteurs de risque

La valeur liquidative par part de chaque fonds fluctue en fonction des changements de la valeur au marché des placements qu'il détient. Ces fluctuations de la valeur au marché sont attribuables à divers facteurs.

Certains risques particuliers auxquels les fonds peuvent être exposés de temps à autre sont décrits ci-après.

Risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché

Les cours des placements détenus dans un fonds augmenteront ou diminueront, de façon parfois rapide ou imprévisible. Les placements de chaque fonds sont assujettis à l'évolution de la conjoncture économique générale, aux fluctuations des marchés en général ainsi qu'aux risques propres aux placements sur les marchés des valeurs mobilières. Les marchés des placements peuvent être volatils et le prix des placements peut varier de façon importante en raison de divers facteurs, notamment la croissance ou les récessions économiques, les variations des taux d'intérêt, l'évolution de la solvabilité réelle des émetteurs ou des perceptions à cet égard, et la liquidité générale des marchés. En outre, des événements imprévus et imprévisibles comme la guerre et les occupations, le terrorisme, les risques géopolitiques connexes ainsi que les pandémies pourraient, dans l'avenir, entraîner une volatilité accrue des marchés à court terme et avoir des effets défavorables à long terme sur les économies mondiales et les marchés en général. Ces événements peuvent affecter négativement la performance d'un fonds. Les effets des actes terroristes (ou des menaces terroristes), des opérations militaires, des pandémies ou des événements semblables imprévisibles futurs sur les économies et les marchés boursiers nationaux sont imprévisibles. Ces événements pourraient également avoir des effets marqués sur des émetteurs donnés ou des groupes liés d'émetteurs. Même si la conjoncture économique générale demeure inchangée, la valeur d'un placement détenu dans un fonds peut baisser si les industries, les secteurs ou les sociétés dans lesquels un fonds investit ont un rendement décevant ou si des événements ont une incidence défavorable sur ce fonds. De plus, des modifications juridiques, politiques, réglementaires ou fiscales peuvent également entraîner des fluctuations des marchés et des cours.

Risque lié aux fonds négociés en bourse

Le risque lié aux fonds négociés en bourse touche les fonds dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse (« fonds négociés en bourse »). Les fonds négociés en bourse engagent des frais de gestion et d'exploitation qui découlent de leurs activités et les fonds y investissant peuvent se faire charger des commissions pour l'achat ou la vente de leurs titres. Aussi, il est possible que les marchés financiers sur lesquels les titres de fonds négociés en bourse sont négociés soient peu liquides ou ne soient pas maintenus, ce qui signifie que ces titres peuvent être négociés à une valeur marchande inférieure ou supérieure à leur valeur liquidative. De plus, les fonds négociés en bourse doivent s'assurer de respecter les exigences d'inscription des bourses sur lesquelles leurs titres sont négociés. En cas de manquement à ces exigences, les titres pourraient être retirés de la cote de la bourse. En cas d'incapacité pour un fonds de vendre les titres d'un fonds négocié en bourse sur les marchés financiers, le fonds pourrait devoir demander le rachat des titres par le fonds négocié en bourse. Le fonds pourrait à ce moment se voir imposer une pénalité et recevoir paiement d'un montant inférieur à la valeur liquidative par titre.

Risque lié aux actions spéciales

Le risque lié aux actions spéciales touche les actions de sociétés qui peuvent ne pas être négociées sur une bourse ou qui, du fait de leur nature, peuvent être plus difficilement négociables. Prenons l'exemple d'une petite entreprise privée dont les actions ne sont pas négociées sur une bourse, comme c'est le cas habituellement, mais au moyen d'un placement privé. Puisque ces actions ne sont pas inscrites à la cote officielle, l'acheteur initial risque, au moment de les vendre, de se retrouver avec un nombre limité d'acheteurs potentiels. De même, de petites sociétés inscrites à la cote d'une bourse risquent de disposer d'un nombre limité d'actions en circulation à un moment donné, ce qui aura des répercussions sur la relation entre l'offre et la demande et, par conséquent, sur le cours acheteur ou vendeur. La gestion, les profits et les perspectives d'avenir d'une jeune entreprise de petite taille peuvent être moins stables que ceux d'une entreprise plus grande et mieux établie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt touche les porteurs d'obligations et de certains autres titres à revenu fixe. Puisque le taux d'intérêt de tels titres demeure le même jusqu'à leur échéance, leur valeur peut fluctuer jusqu'à l'échéance en fonction des fluctuations des taux d'intérêt du marché. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur du fonds diminue, et lorsque les taux d'intérêt diminuent, la valeur du fonds augmente.

Risque de crédit

Le risque de crédit tient à la possibilité que l'émetteur d'une obligation ou d'un autre titre à revenu fixe ne soit pas en mesure de s'acquitter de son obligation de verser les intérêts à payer ou de rembourser le capital lorsque le placement viendra à échéance. L'achat d'une obligation s'apparente à un prêt. La situation financière de l'emprunteur reflète sa capacité d'effectuer les versements annuels d'intérêts au prêteur, et surtout, de rembourser la somme empruntée. Des agences indépendantes et externes, qui utilisent une méthode uniformisée, se chargent d'évaluer et de coter la situation financière des gouvernements et des sociétés.

Risque de change

Le risque de change tient à la possibilité que la valeur des titres étrangers fluctue en raison de l'évolution du taux de change de la devise du pays de l'investisseur par rapport à celle du pays étranger d'où provient le titre. En effet, lorsqu'un investisseur achète un titre étranger, il doit d'abord convertir la devise de son pays en devise du pays étranger où il entend investir, au taux de change alors en vigueur. Toute fluctuation du taux de change influencera donc la valeur du titre une fois qu'elle sera convertie de nouveau en la devise du pays de l'investisseur. Par exemple, si la valeur du dollar canadien augmente par rapport à celle de la devise étrangère, la valeur convertie des titres étrangers dans un fonds peut diminuer.

Risque souverain

Le risque souverain est lié à l'éventuel changement de statut d'un pays, qu'il s'agisse d'un changement de type de gouvernement ou autre, qui aurait des répercussions négatives sur l'économie ou le contexte commercial de ce pays. Les titres étrangers peuvent également être assujettis à des lois étrangères régissant les placements et les changes, à une nationalisation, à une expropriation, à des taxes spoliatrices, à un contrôle des devises, à des interventions et règlements gouvernementaux, à l'évolution des relations diplomatiques, à des taux d'inflation élevés ou à une retenue d'impôt à la source. Le risque lié aux placements étrangers peut également s'accroître en raison d'un manque d'information sur les émetteurs étrangers, lesquels ne sont souvent pas soumis à des normes et pratiques aussi étendues en matière de comptabilité, d'audit et de divulgation de l'information financière que les émetteurs nord-américains.

Risque lié aux instruments dérivés

Le risque lié aux instruments dérivés découle de la possibilité d'une diminution de la valeur du titre sous-jacent sur lequel repose la valeur du dérivé. Le principal risque que comporte un contrat dérivé est lié à la nature des titres sous-jacents et aux risques inhérents à ces titres. Par exemple, si le contrat stipule que l'autre partie versera au détenteur du contrat les bénéfices de cours sur une action particulière, le détenteur s'expose indirectement aux mêmes risques, notamment au risque de marché, au risque de change et au risque souverain, que celui qui investit directement dans cette action. Le détenteur du contrat peut également subir une perte si l'autre partie manque à son engagement de verser les montants convenus en vertu de ce contrat. De plus, les dérivés comportent aussi le risque qu'un fonds ne puisse pas vendre ou liquider rapidement une position.

Risque lié à l'investissement responsable

Le risque lié à l'investissement responsable découle du recours par un fonds à une approche d'investissement responsable, laquelle peut limiter le nombre et le type de placements dans lesquels le fonds peut investir. La composition du portefeuille d'investissements de ce fonds pourrait être différente de celle d'un indice de référence ou d'un fonds semblable n'ayant pas recours à une approche d'investissement responsable. Par conséquent, le rendement du fonds pourrait être différent.

Risque lié aux fonds négociés en bourse

Le risque lié aux fonds négociés en bourse touche les fonds dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse (« fonds négociés en bourse »). Les fonds négociés en bourse engagent des frais de gestion et d'exploitation qui découlent de leurs activités et les fonds y investissant peuvent se faire charger des commissions pour l'achat ou la vente de leurs titres. Aussi, il est possible que les marchés financiers sur lesquels les titres de fonds négociés en bourse sont négociés soient peu liquides ou ne soient pas maintenus, ce qui signifie que ces titres peuvent être négociés à une valeur marchande inférieure ou supérieure à leur valeur liquidative. De plus, les fonds négociés en bourse doivent s'assurer de respecter les exigences d'inscription des bourses sur lesquelles leurs titres sont négociés. En cas de manquement à ces exigences, les titres pourraient être retirés de la cote de la bourse. En cas d'incapacité pour un fonds de vendre les titres d'un fonds négocié en bourse sur les marchés financiers, le fonds pourrait devoir demander le rachat des titres par le fonds négocié en bourse. Le fonds pourrait à ce moment se voir imposer une pénalité et recevoir paiement d'un montant inférieur à la valeur liquidative par titre.

Liste des fonds

Solutions d'investissement

DSF FPG – Sécuritaire
DSF FPG – Modéré
DSF FPG – Équilibré
DSF FPG – Croissance
DSF FPG – Croissance maximale♦
DSF FPG – 100 % actions♦

Portefeuilles d'investissement responsable

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre♦
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre♦

Portefeuilles FNB Avisé

DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé
(auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé
(auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)♦
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé♦

Fonds individuels

Revenu

DSF FPG – Marché monétaire
DSF FPG – Obligations canadiennes
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

Équilibré et répartition d'actifs

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel*†
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotentiel**
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity*♦
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity*♦
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotentiel*†
DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI*♦
DSF FPG – Canadien équilibré – CI
DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI†
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect†
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotentiel*†

Actions canadiennes

DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins
(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)♦
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI†
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins♦
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser♦
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord^{MD}♦
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)†
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI*†
DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge
(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)†

Actions étrangères

DSF FPG – Actions américaines – MFS♦
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins♦
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins♦
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins♦
DSF FPG – Actions mondiales – MFS♦
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins♦
DSF FPG – Actions internationales – MFS♦
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins♦

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

* Ces fonds ne sont pas disponibles avec Helios2 – 100/100 i.

♦ Ces fonds ne sont pas disponibles avec Helios2 – 75/100 GRV.

† Ces fonds ne sont pas disponibles pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts.

Gestionnaires de portefeuille des fonds

Afin d'offrir le meilleur choix de fonds possible, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie a retenu les gestionnaires de portefeuille suivants :

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
CI Investments Inc. 2 Queen Street East, 20th Floor Toronto, Ontario, M5C 3G7	DSF FPG – Canadien équilibré – CI DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI
Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College, bureau 1500 Montréal, Québec, H3A 0H5	DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. 1, complexe Desjardins Tour Sud, 20 ^e étage Montréal, Québec, H5B 1B2	Solutions d'investissement : DSF FPG – Sécuritaire DSF FPG – Modéré DSF FPG – Équilibré DSF FPG – Croissance DSF FPG – Croissance maximale DSF FPG – 100 % actions Portefeuilles d'investissement responsable : DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre Portefeuilles FNB Avisé : DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé) DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé) DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé Fonds individuels : DSF FPG – Marché monétaire DSF FPG – Obligations canadiennes DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins) DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins
Investissements Fidelity Canada 438 Bay Street, Suite 300 Toronto, Ontario, M5G 2N7	DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
Jarislowsky, Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest, 20 ^e étage Montréal, Québec, H3A 2R7	DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser
MFS Gestion de placements Canada Limitée 77, King Street West, 35th Floor Toronto, Ontario, M5K 1B7	DSF FPG – Actions américaines – MFS DSF FPG – Actions mondiales – MFS DSF FPG – Actions internationales – MFS
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. 151 Yonge Street, 12th Floor Toronto, Ontario, M5C 2W7	DSF FPG – Croissance et revenu – NEI DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI
Société de Placements Franklin Templeton 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotentiel DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotentiel DSF FPG – Croissance – Franklin Quotentiel DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett) DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Les gestionnaires de portefeuille de certains des fonds gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. ont retenu les services de sous-conseillers qui leur fournissent des services de gestion de portefeuille. **Les sous-conseillers et les fonds concernés sont présentés ci-après :**

Fonds	Sous-conseillers de portefeuille
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	Letko, Brosseau & Associés Inc.
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	Hillsdale Investment Management Inc.
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	Laurus Investment Counsel Inc.
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	PIMCO Canada Corp.
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	Mondrian Investment Partners Limited
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	Lazard Asset Management LLC
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie s'est dotée d'un Code de déontologie qui stipule que certaines catégories de contrats qu'elle entend conclure avec des personnes liées doivent être approuvés par son conseil d'administration, après recommandation du Comité d'éthique de la Compagnie.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. sont des entités du Mouvement Desjardins. Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. sont des filiales en propriété exclusive indirecte de Fédération des caisses Desjardins du Québec. Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. est la propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc., dont l'actionnaire est détenu en parts égales par Desjardins Holding financier inc. et une société formée des cinq centrales provinciales de credit unions au Canada et du Groupe CUMIS. Des politiques ont été adoptées pour veiller à ce que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt supérieur des fonds.

Objectifs et stratégies des fonds

Solutions d'investissement

Dans les pages qui suivent, nous vous indiquons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacune de nos solutions de placement.

Les solutions d'investissement qui suivent ont recours à une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement existants afin d'atteindre leurs objectifs énoncés.

La Compagnie se réserve le droit de changer tout Fonds sous-jacent à son entière discrétion.

Vous pouvez obtenir, au moyen d'une demande écrite transmise à l'adresse de l'établissement de la Compagnie figurant à la [page 27](#) de ce document, une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de la politique de placement de son ou ses Fonds sous-jacents ou le prospectus et les états financiers de ces derniers.

Si la Compagnie change l'objectif d'un fonds, elle vous transmettra un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger vos Parts de ce fonds ou de les retirer comme l'indique la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative.

Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au retrait prévu dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chacune de nos solutions de placement sont décrits ci-après.

DSF FPG – Sécuritaire

Objectif du fonds

Générer un flux de revenu constant tout en préservant le capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Modéré

Objectif du fonds

Générer des revenus tout en procurant une certaine appréciation du capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Équilibré

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance

Objectif du fonds

Viser avant tout la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance maximale

Objectif du fonds

Maximiser la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – 100 % actions

Objectif du fonds

Maximiser la croissance du capital en investissant principalement dans divers Fonds sous-jacents d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

Portefeuilles d'investissement responsable

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles d'investissement responsable.

Chacun des portefeuilles d'investissement responsable présentés ci-après investit dans un Fonds sous-jacent qui se sert lui-même d'une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement pour atteindre ses objectifs.

Tous les fonds suivants utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discréption du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 27](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au retrait prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille d'investissement responsable sont décrits ci-après.

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Fournir un revenu et atteindre un niveau modéré d'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et, dans une moindre mesure, étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (75 %) et croissance (25 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer un revenu et une appréciation modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (65 %) et croissance (35 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque souverain et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et de titres à revenu fixe canadiens ou étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (50 %) et croissance (50 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, à un degré moindre, un revenu. Le fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (40 %) et croissance (60 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (20 %) et croissance (80 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant dans des titres de participation de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent dans des titres de participation de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié à l'investissement responsable.

Portefeuilles FNB Avisé

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles FNB Avisé.

Chacun des portefeuilles FNB Avisé présentés ci-après investit dans un Fonds sous-jacent qui se sert lui-même principalement d'une combinaison de fonds négociés en bourse pour atteindre ses objectifs.

Les Fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à sélectionner des titres en se fondant sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Tous les fonds suivants utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds négociés en bourse les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discréption du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 27](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au retrait prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille FNB Avisé sont décrits ci-après.

DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer un revenu courant et une faible appréciation du capital à moyen terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Objectif du fonds

Procurer un revenu courant et une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, du revenu. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation de sociétés situées dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

Fonds individuels

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos fonds individuels.

Le DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel, le DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotentiel, le DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotentiel, le DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect et le DSF FPG – Croissance – Franklin Quotentiel utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discréption du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de contrat.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chacun de nos fonds individuels et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 27](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au retrait prévus dans cette section.

L'objectif de la politique de placement de chaque fonds est décrit ci-après.

FONDS DE REVENU

DSF FPG – Marché monétaire

Objectif du fonds

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie du fonds

Investir entre autres dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires. La durée modifiée du fonds ne peut excéder 180 jours et l'échéance moyenne ne peut pas dépasser 365 jours.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Obligations canadiennes

Objectif du fonds

Procurer un revenu régulier et une sécurité du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe du marché obligataire canadien.

Stratégie du fonds

Ce fonds est géré activement au moyen d'une approche d'investissement fondamentale visant une répartition cohérente des sources à valeur ajoutée. Sa stratégie consiste à ajouter de la valeur grâce à une gestion de la durée, de la courbe de taux et du risque de crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer un revenu élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit dans le fonds Obligation mondiales tactique Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres du marché mondial du crédit, notamment des obligations de sociétés de première qualité, des obligations de sociétés à rendement élevé et des obligations des marchés émergents. Il investit également dans d'autres catégories de titres, comme des prêts à taux variable, des titres adossés à des créances, des titres adossés à des créances hypothécaires et des obligations gouvernementales.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

FONDS ÉQUILIBRÉS ET FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotentiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Investir dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity

Objectif du fonds

Obtenir des rendements élevés à l'aide d'un portefeuille diversifié visant l'appréciation à long terme du capital et l'obtention de revenus réguliers au moyen de placements dans divers types d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire. Son objectif de placement fondamental consiste à fournir aux investisseurs une répartition équilibrée de l'actif et un potentiel de croissance du capital.

Stratégie du fonds

Viser une répartition fixe de l'actif afin d'obtenir une croissance à long terme supérieure et de réduire les risques auxquels il est exposé. Ce fonds investit principalement dans des actions, des obligations de qualité, des titres à revenu élevé et des instruments du marché monétaire canadiens. Les décisions relatives à ses placements en actions sont fondées sur un examen approfondi des sociétés, de leur situation financière et leur potentiel de bénéfices à long terme.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de crédit.

DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity

Objectif du fonds

Procurer tant un revenu stable que des possibilités de gains en capital en investissant dans une combinaison de titres américains productifs de revenus.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit principalement, directement ou par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans une combinaison de titres américains productifs de revenus. Sa répartition neutre est de 50 % d'actions et de 50 % de titres à revenu fixe. Ces titres peuvent être américains ou non, mais au moins 70 % de l'actif net du fonds doit être composé de placements libellés en dollars américains.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, la production d'un revenu. À ces fins, il investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, le gestionnaire de portefeuille investit dans les fonds sous-jacents suivants : Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales, Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives et Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales.

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs la possibilité d'obtenir un rendement élevé en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs établis dans le monde entier.

Stratégie du fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité d'émetteurs établis partout dans le monde.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre entre la croissance du capital et le revenu en intérêts en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes à moyenne et à grande capitalisation et dans des obligations canadiennes gouvernementales et de sociétés de bonne qualité ainsi que dans d'autres effets portant intérêt.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin d'offrir une certaine stabilité.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement total supérieur, directement ou indirectement, en investissant principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des instruments dérivés, des titres liés à des actions et des titres de fonds communs de placement.

Stratégie du fonds

Le fonds est géré activement avec un processus de sélection ascendant discipliné. Le fonds investit dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces en fonction de la conjoncture des marchés. La composante de titres à revenu fixe canadiens est composée principalement d'obligations gouvernementales et de sociétés de grande qualité, et la composante de titres de participation peut comprendre des titres étrangers.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Canadien équilibré – CI

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions, de titres liés à des actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

En ce qui concerne les actions, investir principalement dans des sociétés générant des revenus ou des dividendes stables. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille sélectionne des titres de qualité supérieure, y compris des emprunts bancaires et des titres de créance à taux variable, mais il peut choisir de modifier la pondération des obligations pour des titres comportant une durée plus longue en fonction des fluctuations prévues des taux d'intérêt. Ce fonds peut en outre investir dans des titres étrangers ainsi que dans des bons de souscription et des instruments dérivés. Ces derniers lui permettent de mieux se prémunir contre des pertes éventuelles découlant des variations du cours des titres du portefeuille et contre le risque de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est de fournir une source stable de revenus tout en protégeant son capital en investissant principalement dans des actions, des titres liés à des actions et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

Stratégie du fonds

Le fonds investit dans une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments dérivés. Les placements en titres de participation sont largement diversifiés par secteur et par style, et partiellement composés d'actions privilégiées et ordinaires. Les placements en titres à revenu fixe sont composés d'obligations à rendement élevé de gouvernements et de sociétés, de débentures et de billets, y compris certains titres non cotés ou n'étant pas de première qualité. Le fonds peut également investir dans des fiducies de placement immobilier, des fonds de redevances, des fiducies de revenu et d'autres instruments à rendement élevé similaires.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer un rendement total supérieur en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

Compter sur l'expertise variée des différentes équipes de spécialistes pour : la recherche et l'analyse macro-économique, la gestion des différentes classes d'actifs, la recherche et l'analyse par secteur et par industrie, l'analyse quantitative et les produits dérivés.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de taux d'intérêt et le risque souverain.

DSF FPG – Croissance et revenu – NEI

Objectif du fonds

Procurer un flux de revenu constant et une croissance de son capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

Investir dans des titres et des fonds communs qui investissent dans des sociétés répondant à des critères de placement établis afin de créer un portefeuille ayant des caractéristiques de qualité, de valeur, de dividendes et de croissance durables.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts de fonds sous-jacents individuels de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 5](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Le Fonds sous-jacent intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») par l'intermédiaire de son processus de sélection de fonds sous-jacents et de composition du portefeuille. Chacun des fonds sous-jacents du Fonds sous-jacent doit intégrer des facteurs ESG dans ses processus de placement en tant que caractéristique fondamentale.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – Croissance – Franklin Quotentiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses placements dans une gamme diversifiée de fonds d'actions sous-jacents afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

FONDS D'ACTIONS CANADIENNES

DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Objectif du fonds

Procurer un niveau de revenu élevé, surtout sous forme de dividendes, et dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, et à un moindre degré, dans des titres étrangers productifs de revenus.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenus, qui peuvent inclure notamment des actions donnant droit à des dividendes, des obligations gouvernementales et de sociétés, des fiducies de revenu et d'autres titres principalement d'émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI

Objectif du fonds

Atteindre un équilibre entre son revenu de dividendes élevé et la croissance de son capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de premier ordre et, dans une moindre mesure, d'actions privilégiées à rendement élevé et de titres portant intérêt.

Stratégie du fonds

Le fonds privilégie les actions ordinaires sous-évaluées de grande qualité. La sélection de titres favorise la préservation et la croissance du capital tout en procurant un niveau de revenu supérieur et régulier sur un cycle boursier complet.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Stratégie du fonds

Le gestionnaire a recours à un processus d'investissement discipliné reposant sur une analyse fondamentale, quantitative et de tendance des émetteurs. Sans s'y limiter, il considère la santé financière, la valorisation

et les perspectives de croissance des sociétés, de même que la qualité de leur équipe de gestion.

Le principal facteur de risque auquel ce fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser

Objectif du fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme tout en mettant l'accent sur la préservation de ce dernier en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans des actions de sociétés canadiennes exerçant leurs activités dans des secteurs économiques où l'on prévoit une croissance élevée.

Le principal facteur de risque auquel ce fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord^{MD}

Objectif du fonds

Obtenir une forte croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dotées d'antécédents de longue date en matière de croissance importante de leur capital. Son objectif de placement fondamental consiste à obtenir une appréciation à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la conservation de ce dernier en investissant essentiellement dans des actions canadiennes.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation. Il peut aussi investir une petite portion de son portefeuille dans des titres étrangers. Il peut aussi utiliser, à un degré moindre, des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'échange, afin de se protéger contre les pertes causées par les fluctuations des cours des actions ou des taux de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la préservation de celui-ci en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation et comprendre également des actions étrangères.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et un certain risque de change.

DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI

Objectif du fonds

Dégager une plus-value du capital à long terme et, à cette fin, tente principalement d'effectuer des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite capitalisation et à croissance rapide.

Stratégie du fonds

Repérer principalement des sociétés à petite et à moyenne capitalisation qui figurent dans le haut du classement dans tous les piliers, comme la valeur, le profit, la croissance et des aspects liés au secteur spécifique des entreprises.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Objectif du fonds

Fournir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dont la capitalisation varie de petite à moyenne et dont on prévoit que les titres procureront des rendements supérieurs à la moyenne.

Stratégie du fonds

Demeurer entièrement diversifié en tout temps afin de compenser la volatilité inhérente aux titres de faible capitalisation.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque de change.

FONDS D'ACTIONS ÉTRANGÈRES

DSF FPG – Actions américaines – MFS

Objectif du fonds

Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice S&P 500.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation établies aux États-Unis.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque de change et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions américaines.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de moyennes et grandes sociétés américaines de qualité cotées en bourse et exerçant leurs activités dans une vaste gamme de secteurs.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins

Objectif du fonds

Fournir un revenu de dividendes et une appréciation à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris, lorsque cela est approprié, de marchés émergents.

Stratégie du fonds

Investir dans des sociétés dont le rendement en dividendes est élevé et dont le bilan est optimisé par les équipes de gestion au moyen du rachat d'actions, de la réduction de la dette ou de l'augmentation suffisante des flux de trésorerie pour permettre la possibilité de croissance des dividendes. La préférence est accordée aux sociétés dont la croissance des bénéfices est stable ou élevée, dont la dette est inférieure à la moyenne de leur industrie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable par rapport à ceux d'autres sociétés comportant des caractéristiques similaires. Le fonds peut également investir dans des titres liés à des actions, comme des certificats américains de dépôt et des certificats internationaux d'actions étrangères, pour obtenir une exposition à un titre ou à un secteur particulier.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents.

Stratégie du fonds

Le fonds investit dans le fonds Actions mondiales Desjardins. Le Fonds sous-jacent préconise une stratégie d'investissement ascendante axée sur la rentabilité financière des sociétés, leur viabilité et l'effet de cette dernière sur leur valeur. S'appuyant sur une analyse fondamentale rigoureuse, le fonds cherche des sociétés de qualité aptes à maintenir une bonne rentabilité financière à long terme ou qui parviennent à l'améliorer considérablement.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – Actions mondiales – MFS

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions.

Stratégie du fonds

Contrôler la volatilité de ses rendements par rapport à ceux des marchés boursiers du monde en maintenant une diversification géographique importante et en investissant dans les actions ordinaires dont les évaluations sont attrayantes.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Stratégie du fonds

L'approche en matière de placement englobe une méthode ascendante, axée sur le choix des actions au moment de la répartition de l'actif selon le pays et le secteur. Elle favorise un style de gestion axé sur la croissance en misant sur des sociétés qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne au chapitre des ventes et des bénéfices.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – Actions internationales – MFS

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital de son portefeuille diversifié internationalement en investissant principalement en Europe et en Extrême-Orient.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de grandes sociétés dont les évaluations relatives sont attrayantes et qui sont établies dans de nombreux pays.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord et, lorsque cela est approprié, dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités dans des marchés émergents.

Stratégie du fonds

Baser les décisions d'investissement sur des recherches et analyses approfondies en accordant la préférence aux sociétés pouvant soutenir une croissance supérieure à la moyenne de leurs bénéfices et de leurs flux de trésorerie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable. Le style d'investissement emploie une approche ascendante en ce qui concerne le choix des pays et des secteurs et, particulièrement, des sociétés offrant des avantages concurrentiels durables et de fortes équipes de gestion, exerçant leurs activités dans un contexte de marché favorable et affichant de solides caractéristiques financières.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque souverain.

Aperçus des fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière

La présente section du document Aperçus des fonds contient l'Aperçu du fonds de chaque fonds offert par l'entremise de votre contrat Helios2. Vous pouvez choisir d'investir dans un ou plusieurs de ces fonds.

L'Aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités de chacun de ces fonds. Les données sur les rendements supposent qu'aucun retrait n'a été effectué. Il est important de se rappeler que le rendement passé d'un fonds ne constitue pas nécessairement une indication de ses résultats futurs.

Plus de renseignements sur les titres des Fonds sous-jacents sont disponibles sur demande.

La description de chaque fonds dans l'Aperçu du fonds n'est pas complète sans les descriptions suivantes : « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires ».

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler votre contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation de souscription au contrat ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Vous pouvez en outre annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation de dépôt ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : votre dépôt ou sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'au dépôt en cause et comprend tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

DSF FPG – SÉCURITAIRERenseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 24 février 2014
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 14 881 | Série 8 : 12 206
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,07 | Série 8 : 5,80
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 454 | Série 8 : 2 103
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,25 % | Série 8 : 1,89 %
 Série 6F : 1,08 % | Série 8F : 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

14,60 %

Dépôt minimal :

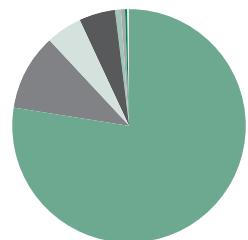
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des Fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements

Fonds DGIA Obligations canadiennes	47,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	19,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	11,9 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	8,4 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	2,8 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental	2,7 %
Beutel Goodman	
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	2,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	1,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	1,4 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11**Répartition des placements au 31 décembre 2024****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

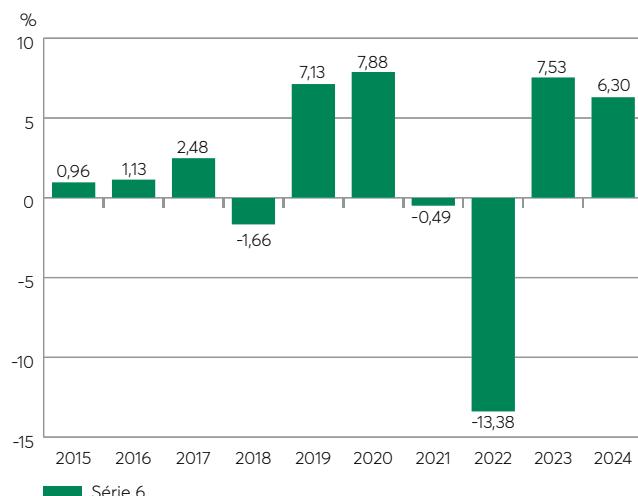
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 214 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – SÉCURITAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre distributeur et votre conseiller pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6: 2,25 % Série 6F: 1,08 %	Série 8: 1,89 % Série 8F: 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV*		Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,95 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 30 888 | Série 8 : 22 391
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,97 | Série 8 : 6,41
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 434 | Série 8 : 3 493
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,31% | Série 8 : 1,94%
 Série 6F : 1,14% | Série 8F : 0,79%

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.Taux de rotation du portefeuille :
11,68 %Dépôt minimal :
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

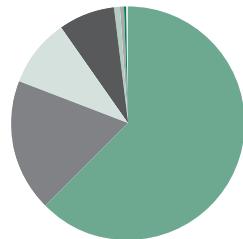
Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Dix principaux placements

Fonds DGIA Obligations canadiennes	38,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	15,7 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	14,9 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	9,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	5,1 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	5,0 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	4,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	2,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	2,5 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 62,7 % Obligations canadiennes
- 18,2 % Actions américaines
- 9,5 % Actions canadiennes
- 7,7 % Actions internationales
- 0,9 % Autres
- 0,7 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,2 % Obligations internationales
- 0,1 % Obligations américaines

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

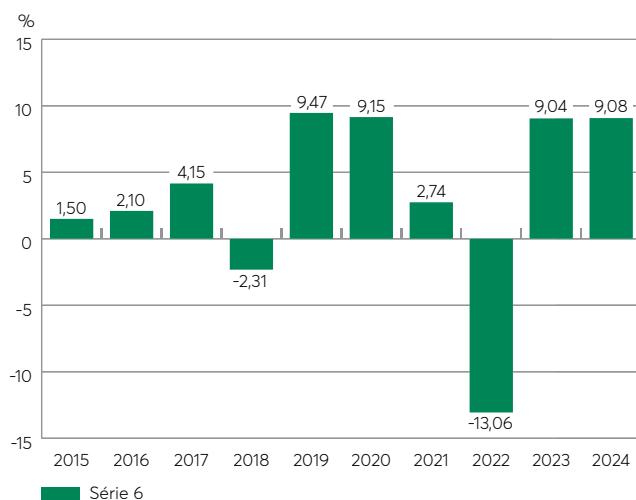
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 394 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,1% par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MODÉRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Série et chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MODÉRÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,31% Série 6F : 1,14 %	Série 8 : 1,94 % Série 8F : 0,79 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,35 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,70 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MODÉRÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 87 541 | Série 8 : 71 807
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,97 | Série 8 : 7,06
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 10 989 | Série 8 : 10 174
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,35 % | Série 8 : 2,00 %
 Série 6F : 1,20 % | Série 8F : 0,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

11,48 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

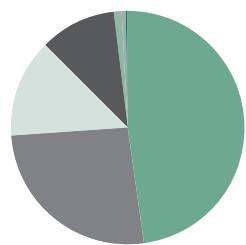
Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Dix principaux placements

Fonds DGIA Obligations canadiennes	29,4 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	21,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	12,0 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	7,4 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	7,3 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental	7,2 %
Beutel Goodman	
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	6,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	3,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	3,6 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

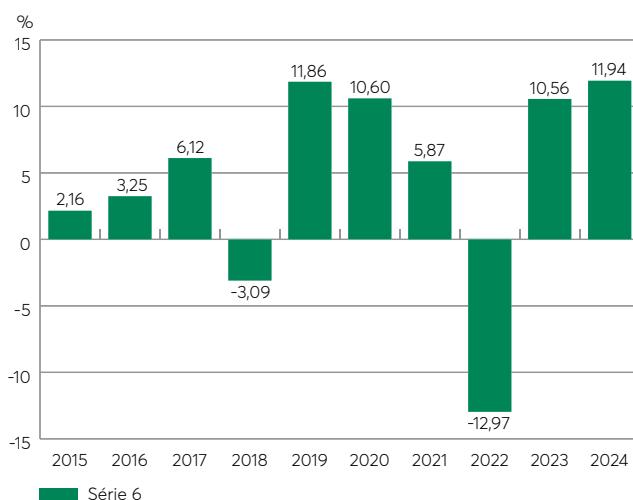
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 594 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,35 % Série 6F : 1,20 %	Série 8 : 2,00 % Série 8F : 0,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 56 804 | Série 8 : 50 749
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,19 | Série 8 : 7,79
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 6 178 | Série 8 : 6 512
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,39 % | Série 8 : 2,04 %
 Série 6F : 1,23 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.Taux de rotation du portefeuille :
12,36 %Dépôt minimal :
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

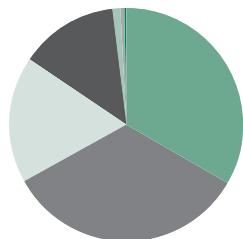
Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Dix principaux placements

Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	27,7 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	20,5 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	9,5 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental	9,3 %
Beutel Goodman	
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	8,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	8,4 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	5,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	5,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	4,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



33,6 %	Actions américaines
33,4 %	Obligations canadiennes
17,7 %	Actions canadiennes
13,5 %	Actions internationales
1,0 %	Autres
0,7 %	Encaisse / Marché monétaire
0,1 %	Obligations internationales

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

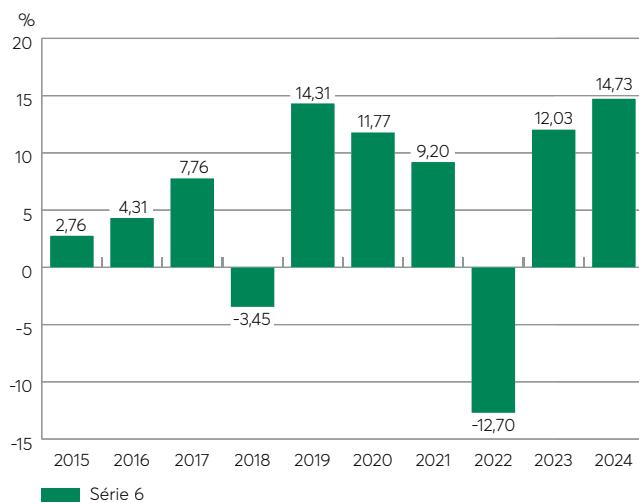
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 838 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,39 % Série 6F : 1,23 %	Série 8 : 2,04 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,05 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALERenseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 24 février 2014
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 15 210 | Série 8 : 14 641
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 10,40 | Série 8 : 8,50
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 462 | Série 8 : 1 722
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,46 % | Série 8 : 2,12 %
 Série 6F : 1,31 % | Série 8F : 0,97 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

11,80 %

Dépôt minimal :

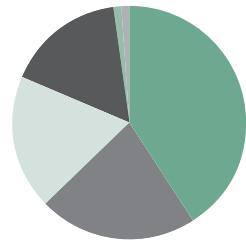
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements

Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	34,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	11,6 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	11,6 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental	11,5 %
Beutel Goodman	
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	10,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	6,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	5,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	4,7 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	2,9 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11**Répartition des placements au 31 décembre 2024**

- 41,1 % Actions américaines
- 21,7 % Actions canadiennes
- 18,8 % Obligations canadiennes
- 16,3 % Actions internationales
- 1,2 % Autres
- 0,9 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

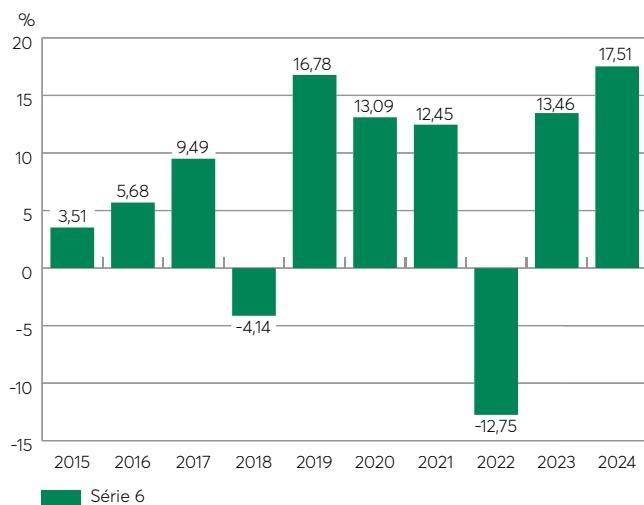
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 080 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,46 % Série 6F : 1,31 %	Série 8 : 2,12 % Série 8F : 0,97 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022
 Série 6 : 28 novembre 2022
 Série 8 : 28 novembre 2022
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 416 | Série 8 : 300
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,81 | Série 8 : 6,86
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 61 | Série 8 : 44
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,52 % | Série 8 : 2,24 %
 Série 6F : 1,37 % | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

69,25 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

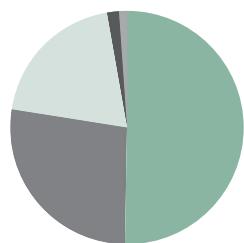
Ce fonds investit principalement dans des fonds d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Dix principaux placements

Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	41,9 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	14,6 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	14,3 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	12,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	7,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,8 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	0,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 8

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

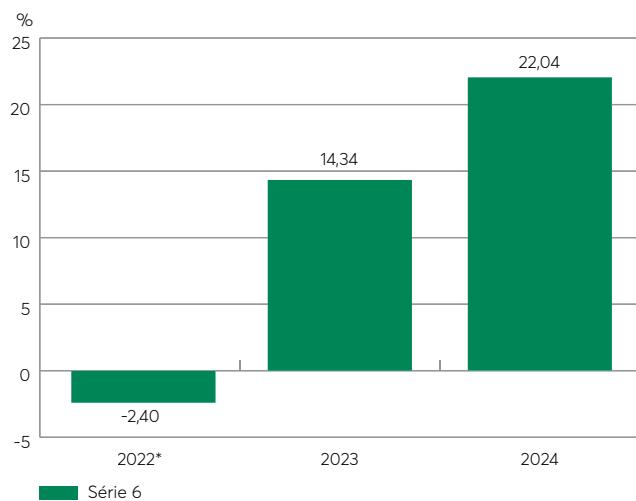
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 362 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 15,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la maximisation de la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,52 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,24 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018
 Série 6 : 25 avril 2018
 Série 8 : 25 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 5 364 | Série 8 : 7 164
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,62 | Série 8 : 5,76
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 954 | Série 8 : 1 244
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,32 % | Série 8 : 1,95 %
 Série 6F : 1,14 % | Série 8F : 0,79 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
12,70 %Dépôt minimal :
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

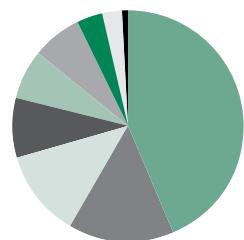
Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Conservateur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (75 %) ainsi que dans des actions ou titres (25 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	37,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	11,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	8,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	6,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	6,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	2,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	2,4 %
TOTAL	85,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 230

Répartition des placements au 31 décembre 2024



43,7 %	Obligations canadiennes
14,9 %	Obligations internationales
12,0 %	Actions américaines
8,3 %	Actions internationales
7,2 %	Actions canadiennes
6,8 %	Obligations américaines
3,6 %	Titres adossés à des créances hypothécaires
2,9 %	Encaisse / Marché monétaire
0,6 %	Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

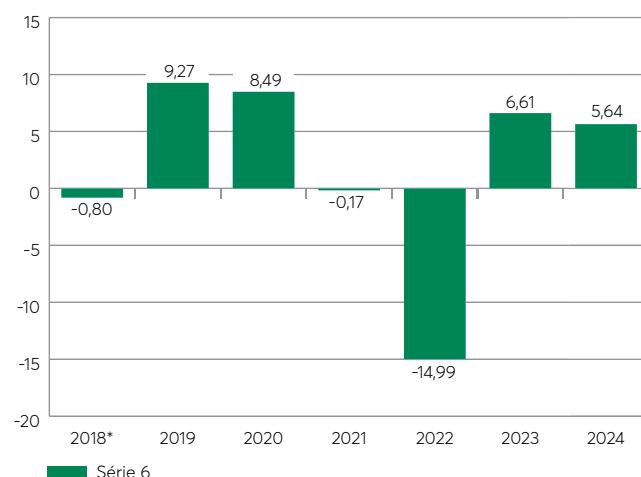
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 124 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,32 % Série 6F : 1,14 %	Série 8 : 1,95 % Série 8F : 0,79 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,30 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,95 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 900 | Série 8 : 2 700
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,00 | Série 8 : 5,08
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 380 | Série 8 : 531
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,37 % | Série 8 : 2,02 %
 Série 6F : 1,20 % | Série 8F : 0,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,98 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

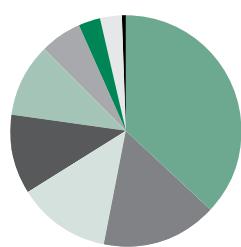
Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Modéré. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	31,0 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	9,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	9,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	8,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	7,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	2,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	2,6 %
TOTAL	81,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 230

Répartition des placements au 31 décembre 2024



37,0 % Obligations canadiennes
 16,3 % Actions américaines
 12,9 % Obligations internationales
 11,1 % Actions internationales
 10,2 % Actions canadiennes
 6,0 % Obligations américaines
 3,0 % Titres adossés à des créances hypothécaires
 3,0 % Encaisse / Marché monétaire
 0,5 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

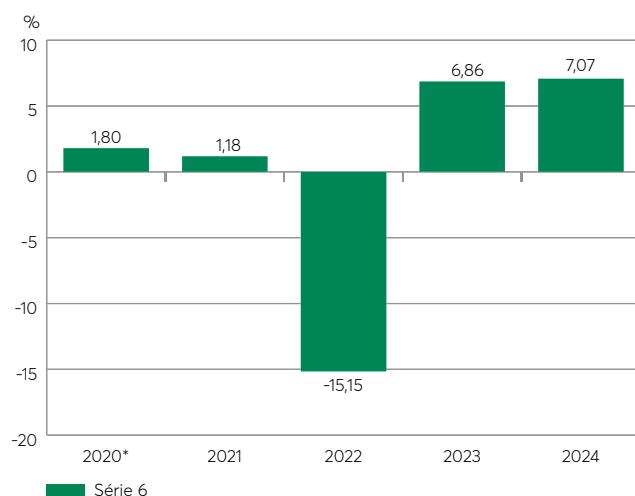
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 000 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,37 % Série 6F : 1,20 %	Série 8 : 2,02 % Série 8F : 0,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,40 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,15 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
 Série 6 : 16 octobre 2015
 Série 8 : 24 avril 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 26 061 | Série 8 : 25 626
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,85 | Série 8 : 6,59
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 802 | Série 8 : 3 889
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41% | Série 8 : 2,06%
 Série 6F : 1,25% | Série 8F : 0,91%

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

10,40 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

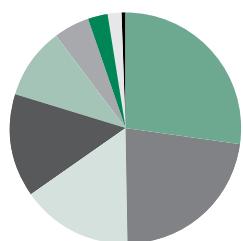
Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Équilibré. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (50 %) et des actions ou titres (50 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	21,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	13,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	11,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	7,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	6,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de société	3,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	3,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	3,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	3,0 %
TOTAL	78,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 230

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 27,3 % Obligations canadiennes
- 22,6 % Actions américaines
- 15,4 % Actions internationales
- 14,6 % Actions canadiennes
- 10,0 % Obligations internationales
- 4,9 % Obligations américaines
- 2,7 % Encaisse / Marché monétaire
- 2,0 % Titres adossés à des créances hypothécaires
- 0,5 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

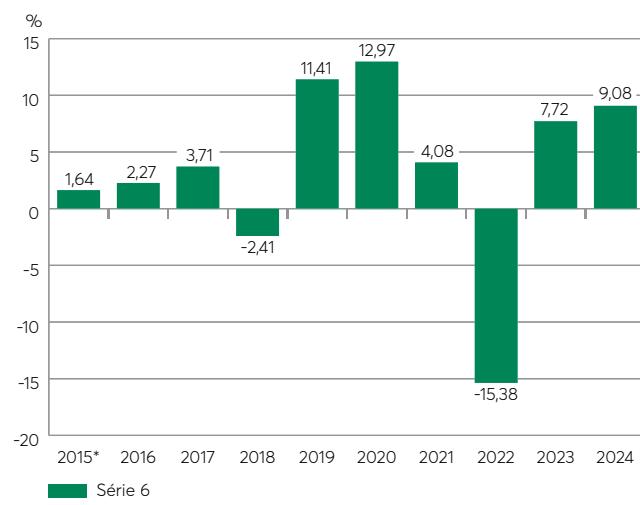
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 370 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,41% Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,06 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018
 Série 6 : 25 avril 2018
 Série 8 : 25 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 20 144 | Série 8 : 19 337
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,68 | Série 8 : 6,85
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 015 | Série 8 : 2 824
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,46 % | Série 8 : 2,12 %
 Série 6F : 1,31 % | Série 8F : 0,97 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

11,10 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

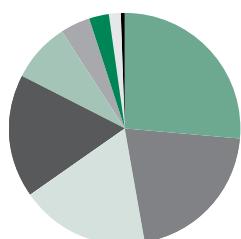
Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	16,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	15,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	14,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	6,2 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	5,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	4,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	4,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	3,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,5 %
TOTAL	78,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 095

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Valeur liquidative par Part :

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

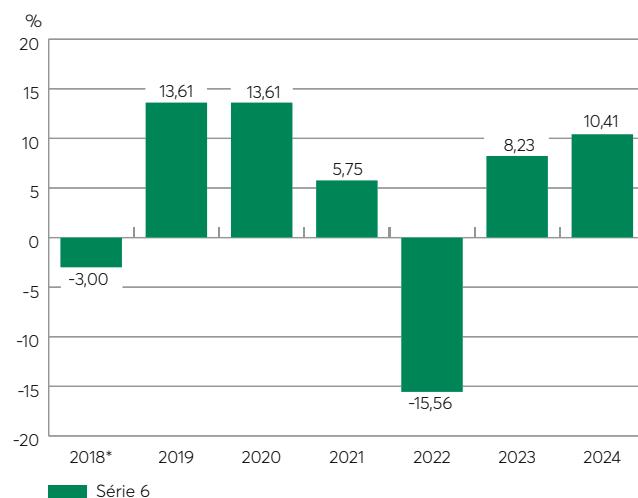
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 336 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,46 % Série 6F : 1,31 %	Série 8 : 2,12 % Série 8F : 0,97 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,35 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018
 Série 6 : 25 avril 2018
 Série 8 : 25 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 215 | Série 8 : 4 750
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,37 | Série 8 : 7,52
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 979 | Série 8 : 631
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,58 % | Série 8 : 2,27 %
 Série 6F : 1,43 % | Série 8F : 1,08 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

4,80 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

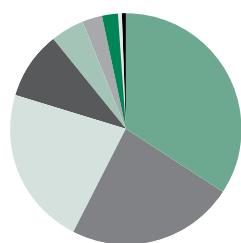
Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance maximale. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	20,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	17,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	6,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	6,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	5,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	5,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	4,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,9 %
TOTAL	79,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 095

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 34,2 % Actions américaines
- 23,3 % Actions internationales
- 22,4 % Actions canadiennes
- 9,5 % Obligations canadiennes
- 4,6 % Obligations internationales
- 2,8 % Encaisse / Marché monétaire
- 2,3 % Obligations américaines
- 0,6 % Titres adossés à des créances hypothécaires
- 0,3 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

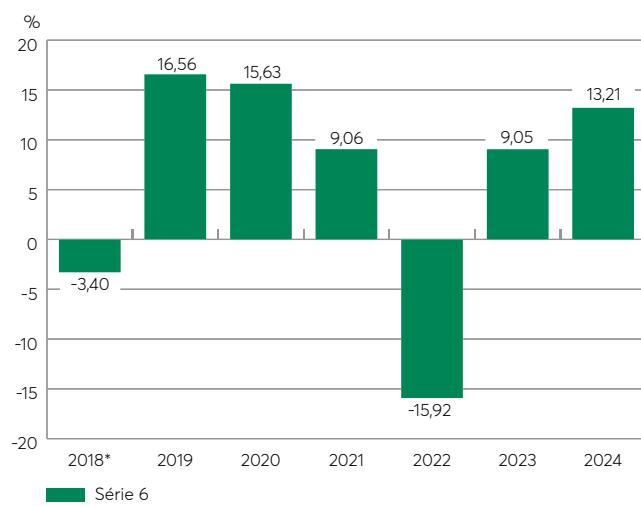
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 474 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,58 % Série 6F : 1,43 %	Série 8 : 2,27 % Série 8F : 1,08 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 669 | Série 8 : 2 149
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,19 | Série 8 : 6,29
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 270 | Série 8 : 341
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,25 %
 Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

0,90 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

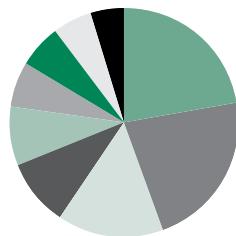
Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre 100 % actions. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	26,1%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	21,7%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	7,7%
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	6,5%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	6,4%
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	5,5%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	5,2%
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	5,2%
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	4,4%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	3,4%
TOTAL	92,1%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 820

Répartition des placements au 31 décembre 2024



22,4 %	Services financiers
22,1 %	Technologies de l'information
15,0 %	Produits industriels
9,6 %	Soins de santé
8,2 %	Consommation discrétionnaire
6,5 %	Matériaux
6,0 %	Autres
5,6 %	Consommation de base
4,6 %	Communications

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

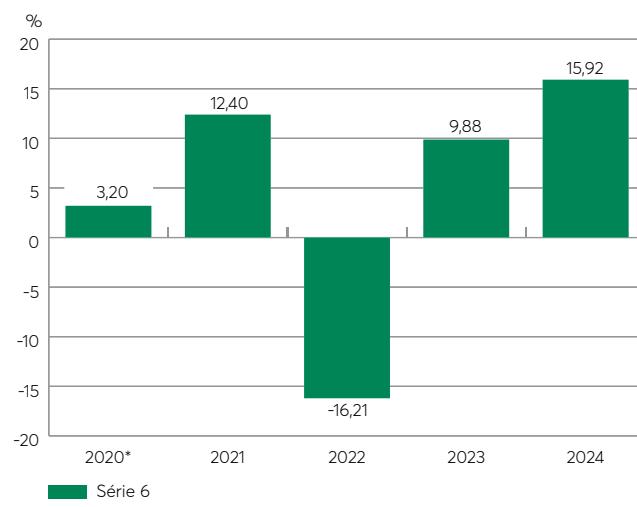
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 238 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,71 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,25 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 520 | Série 8 : 2 059
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,82 | Série 8 : 4,89
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 108 | Série 8 : 421
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,22 % | Série 8 : 1,83 %
 Série 6F : 1,02 % | Série 8F : 0,68 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

26,30 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

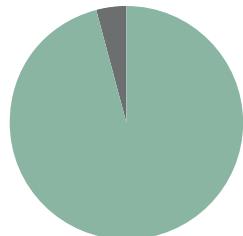
Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (75 %) et des titres de participation (25 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	37,6 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	7,9 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	7,5 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	7,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	6,4 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	6,4 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	5,0 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	4,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,6 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index ETF	2,6 %
TOTAL	88,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18

Répartition des placements au 31 décembre 2024



96,3 % Canada
 3,9 % États-Unis
 -0,2 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

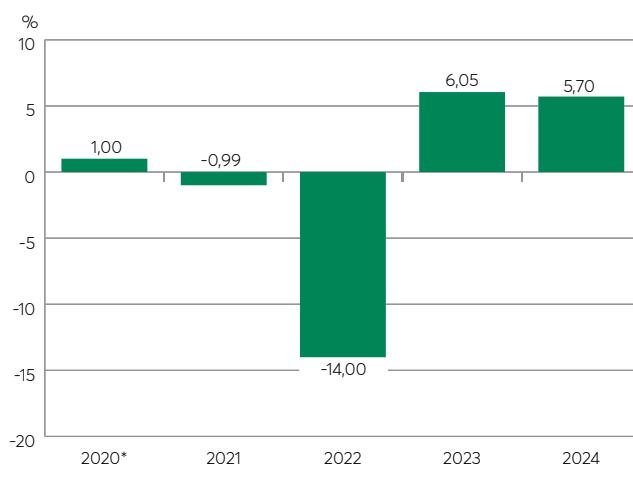
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 964 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,22 % Série 6F : 1,02 %	Série 8 : 1,83 % Série 8F : 0,68 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,30 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 530 | Série 8 : 1 657
 Séries 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,31 | Série 8 : 5,38
 Séries 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 288 | Série 8 : 308
 Séries 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,26 % | Série 8 : 1,93 %
 Séries 6F : 1,08 % | Série 8F : 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

28,60 %

Dépôt minimal :

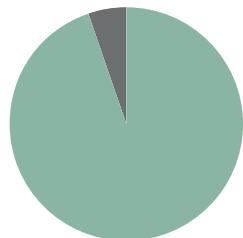
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Modéré Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (65 %) et des titres de participation (35 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	31,6 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	10,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	9,4 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	7,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	6,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	6,0 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	4,9 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	4,4 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	4,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	3,1 %
TOTAL	87,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18**Répartition des placements au 31 décembre 2024****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

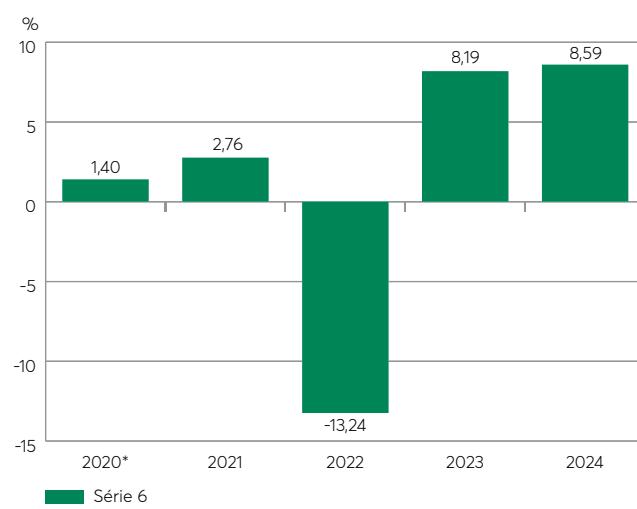
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 062 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,26 % Série 6F : 1,08 %	Série 8 : 1,93 % Série 8F : 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,15 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 25 novembre 2024
 Série 6 : 25 novembre 2024
 Série 8 : 25 novembre 2024
 Séries 6F et 8F : 25 novembre 2024

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 143 | Série 8 : 124
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,97 | Série 8 : 4,98
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 29 | Série 8 : 25
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,30 % | Série 8 : 1,95 %
 Série 6F : 1,08 % | Série 8F : 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

37,80 %

Dépôt minimal :

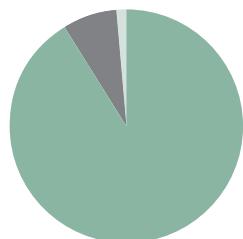
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50 Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (50 %) et des titres de participation (50 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	24,4 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	14,4 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	13,8 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	7,7 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	7,0 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	5,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	5,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	4,1 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	3,6 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,3 %
TOTAL	88,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17**Répartition des placements au 31 décembre 2024**

91,3 % Canada
 7,5 % États-Unis
 1,2 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Comme ce fonds a été lancé le 25 novembre 2024 et que le Fonds sous-jacent a été lancé le 15 avril 2024, aucun rendement annuel n'est disponible au 31 décembre 2024. Le rendement du fonds sera présenté une fois que le fonds aura existé pour plus d'un an.

Rendement moyen

S. O.

Rendement année après année

S. O.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre l'appréciation du capital à long terme et la production d'un revenu comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,30 % Série 6F : 1,08 %	Série 8 : 1,95 % Série 8F : 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,20 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 893 | Série 8 : 786
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,84 | Série 8 : 5,91
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 153 | Série 8 : 133
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,30 % | Série 8 : 1,98 %
 Série 6F : 1,14 % | Série 8F : 0,79 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

32,80 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

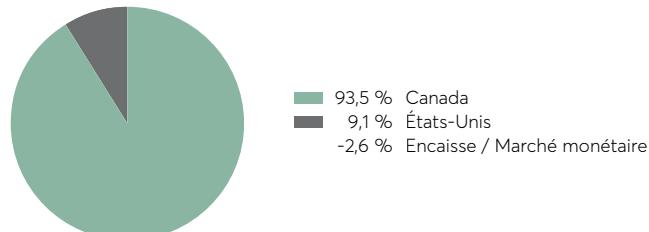
Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	18,1%
FNB Desjardins Indice Actions américaines	17,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	17,2 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	8,5 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	8,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	5,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	5,1 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	4,5 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,0 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	3,8 %
TOTAL	92,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 16

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

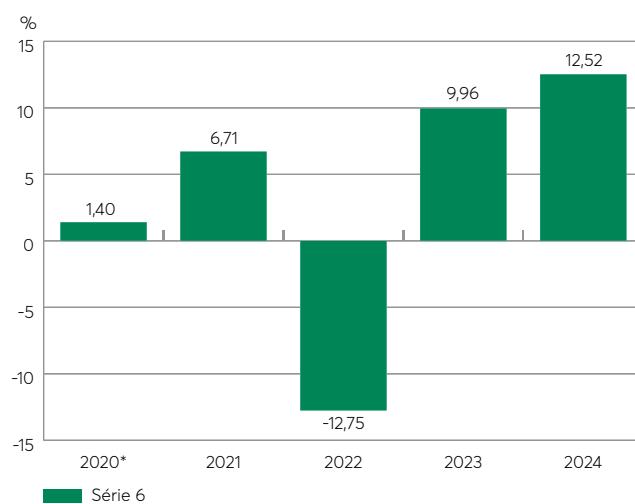
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 168 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,30 % Série 6F : 1,14 %	Série 8 : 1,98 % Série 8F : 0,79 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 771 | Série 8 : 815
 Séries 6F : S. O. | Séries 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,36 | Série 8 : 6,46
 Séries 6F : S. O. | Séries 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 121 | Série 8 : 126
 Séries 6F : S. O. | Séries 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,38 % | Série 8 : 2,03 %
 Séries 6F : 1,20 % | Séries 8F : 0,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

35,90 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

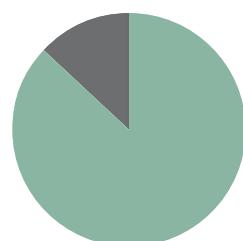
Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Audacieux Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	23,6 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	23,0 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	11,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	7,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	7,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	5,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	5,5 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	4,8 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	2,9 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	2,5 %
TOTAL	94,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 16

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

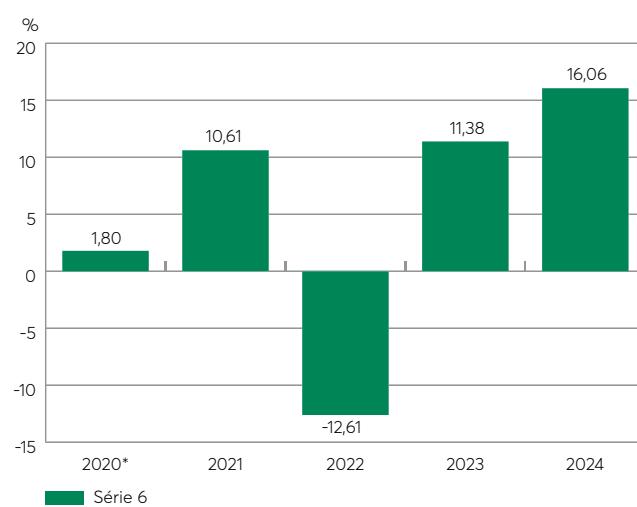
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 272 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,38 % Série 6F : 1,20 %	Série 8 : 2,03 % Série 8F : 0,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 806 | Série 8 : 1 507
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,01 | Série 8 : 7,12
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 115 | Série 8 : 212
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,45 % | Série 8 : 2,13 %
 Série 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

44,40 %

Dépôt minimal :

Variable

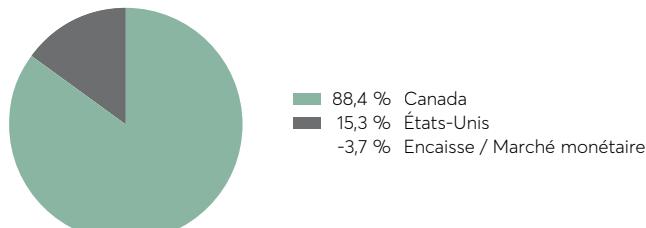
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	30,2 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	29,7 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	13,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	8,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	6,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	6,4 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	3,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance	2,9 %
iShares MSCI EAFE Small-Cap ETF	2,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-3,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

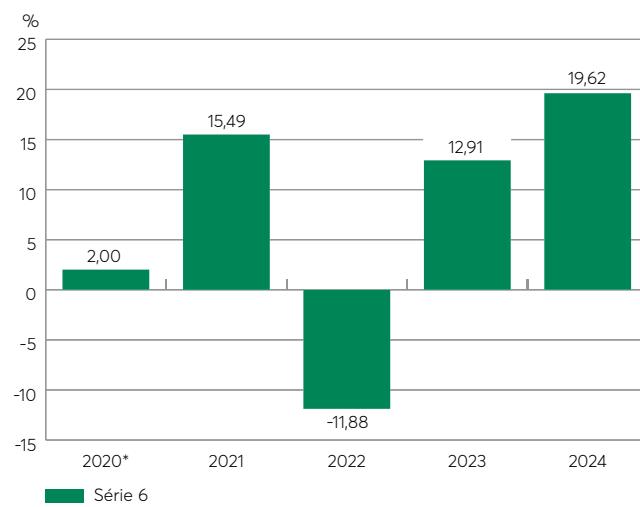
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 402 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,45 % Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,13 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 10 350 | Série 8 : 13 387

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,56 | Série 8 : 5,65

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 862 | Série 8 : 2 371

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,06 % | Série 8 : 0,72 %

Série 6F : 0,74 % | Série 8F : 0,38 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

603,00 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

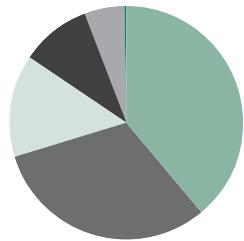
Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 2025-03-07	9,4 %
Banque Scotia, 5,500 %, 2025-12-29	6,8 %
Province de l'Alberta, Billet à Ordre de Dette, 2025-05-26	5,1 %
Bons du Trésor, province de l'Ontario, 2025-09-10	4,4 %
Banque Toronto-Dominion, taux variable, 2025-01-31	3,9 %
Pure Grove Funding Trust, papier commercial, 2025-01-07	3,8 %
CDP Financial, papier commercial, 2025-03-12	3,7 %
Daimler Trucks Financial, 5,180 %, 2025-09-19	3,7 %
Banque de Montréal, taux variable, 2025-04-28	3,3 %
Banque Toronto-Dominion, 4,344 %, 2026-01-27	2,7 %
TOTAL	46,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 49

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

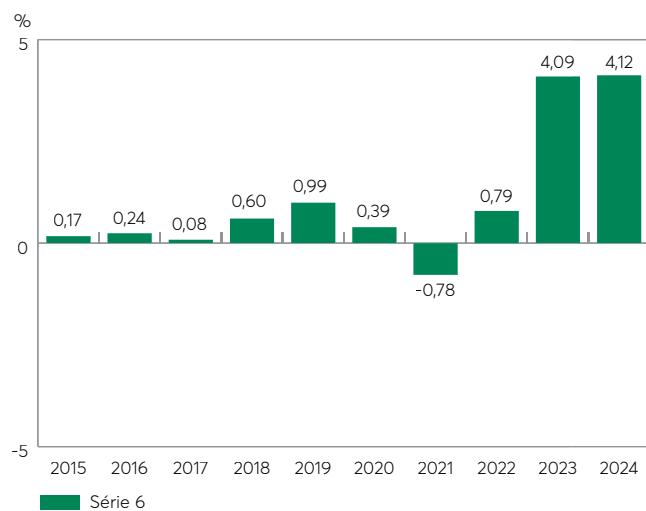
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 112 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 1,06 % Série 6F : 0,74 %	Série 8 : 0,72 % Série 8F : 0,38 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,15 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,30 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,25 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,25 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNESRenseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds: 16 octobre 2015
 Série 6: 16 octobre 2015
 Série 8: 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F: 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers):

Série 6: 6 535 | Série 8: 4 533
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Valeur liquidative par Part:

Série 6: 5,24 | Série 8: 5,35
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers):

Série 6: 1 246 | Série 8: 847
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

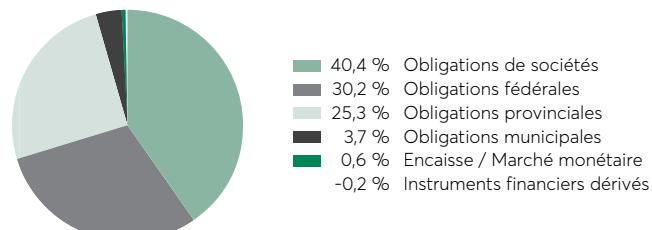
Ratio des frais de gestion (RFG):

Série 6: 1,69 % | Série 8: 1,34 %
 Série 6F: 1,08 % | Série 8F: 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.**Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent):**
170,00 %**Dépôt minimal :**
Variable**Dans quoi le fonds investit-il ?**

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	5,1%
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	3,4%
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-06-01	2,9%
Province de Québec, 5,000 %, 2041-12-01	2,5%
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 2029-09-01	2,1%
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2037-06-02	2,1%
Province de l'Ontario, 3,650 %, 2033-06-02	1,6%
Province de l'Ontario, 4,650 %, 2041-06-02	1,5%
Province de l'Ontario, 3,800 %, 2034-12-02	1,5%
Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	1,5%
TOTAL	24,2%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 482**Répartition des placements au 31 décembre 2024****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

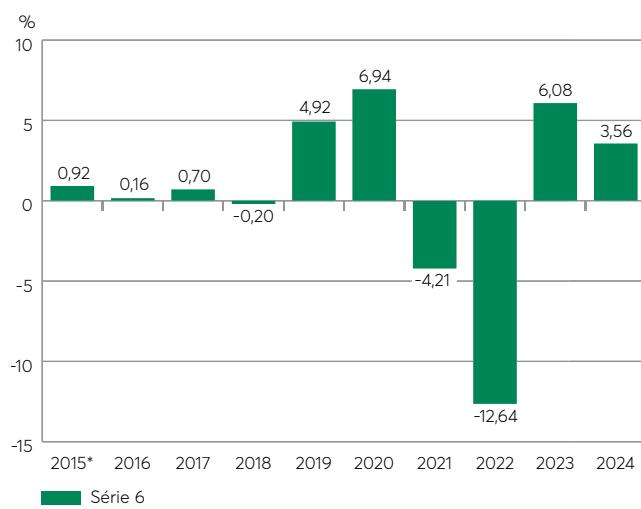
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 048 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 1,69 % Série 6F : 1,08 %	Série 8 : 1,34 % Série 8F : 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,20 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,55 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
 Série 6 : 23 septembre 2019
 Série 8 : 23 septembre 2019
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 4 611 | Série 8 : 6 780
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,27 | Série 8 : 5,37
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 875 | Série 8 : 1 263
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,08 % | Série 8 : 1,74 %
 Série 6F : 1,48 % | Série 8F : 1,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

173,50 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

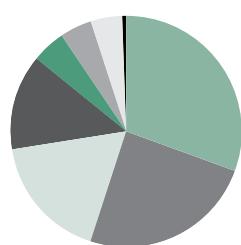
Ce fonds investit dans le fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,4 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 2042-11-15	3,7 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 2052-11-15	2,9 %
AMSURG	2,6 %
Eurosail, série 2007-1X, classe C1A, mezzanine, taux variable, 2045-03-13	1,8 %
Wesco Aircraft Holdings, placement privé, série 144A, 10,500 %, 2026-11-15	1,5 %
République arabe d'Égypte, 4,750 %, 2026-04-16	1,5 %
République de Côte d'Ivoire, 5,250 %, 2030-03-22	1,4 %
Syniverse Holdings, taux variable, 2027-05-13	1,3 %
Ecopetrol, 8,625 %, 2029-01-19	1,3 %
TOTAL	35,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 288

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 30,9 % Obligations étrangères
- 24,6 % Obligations américaines
- 17,4 % Encaisse / Marché monétaire
- 13,4 % Titres adossés à des créances hypothécaires
- 4,8 % Prêts bancaires
- 4,5 % Titres adossés à des créances mobilières
- 4,4 % Actions internationales
- 0,5 % Obligations canadiennes
- 0,5 % Instruments financiers dérivés

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 054 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,08 % Série 6F : 1,48 %	Série 8 : 1,74 % Série 8F : 1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,10 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échange et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 9 889 | Série 8 : 5 683

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,94 | Série 8 : 5,68

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 666 | Série 8 : 1 001

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

10,08 %

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,66 % | Série 8 : 2,32 %

Dépôt minimal :

Variable

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Dans quoi le fonds investit-il ?

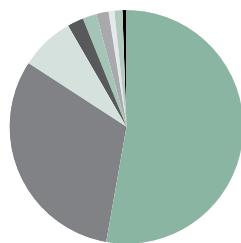
Ce fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	30,8 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	17,1 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin ClearBridge	12,0 %
Fonds d'obligations à duration courte canadiennes Franklin	5,7 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	4,7 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	4,4 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	3,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	2,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	2,3 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	2,2 %
TOTAL	85,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

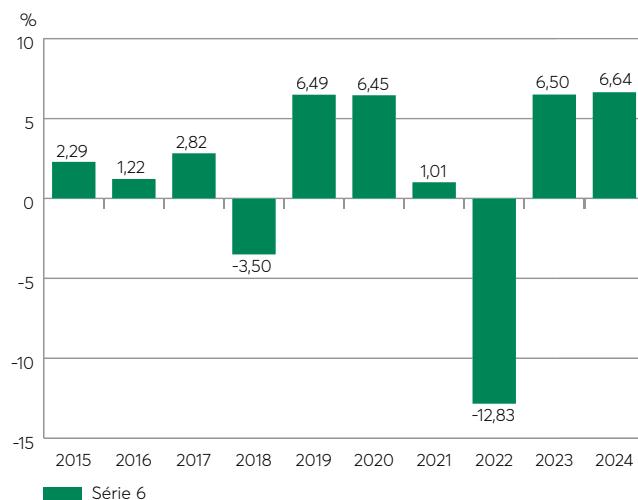
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 188 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,66 %	2,32 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,05 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 11 537 | Série 8 : 3 964

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,76 | Série 8 : 6,17

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 707 | Série 8 : 642

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,69 % | Série 8 : 2,32 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,19 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

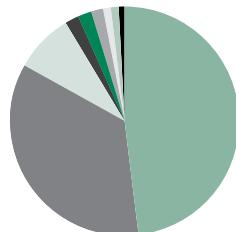
Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	24,7 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	13,7 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin ClearBridge	9,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	6,8 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	4,7 %
Fonds d'obligations à duration courte canadiennes Franklin	4,6 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	4,4 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	3,5 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	3,5 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	3,4 %
TOTAL	78,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



48,1 %	Canada
35,2 %	États-Unis
8,1 %	Autres
2,1 %	Encaisse / Marché monétaire
1,9 %	Royaume-Uni
1,8 %	Japon
1,0 %	Amérique latine / Caraïbes
1,0 %	Bassin du Pacifique
0,8 %	Chine

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

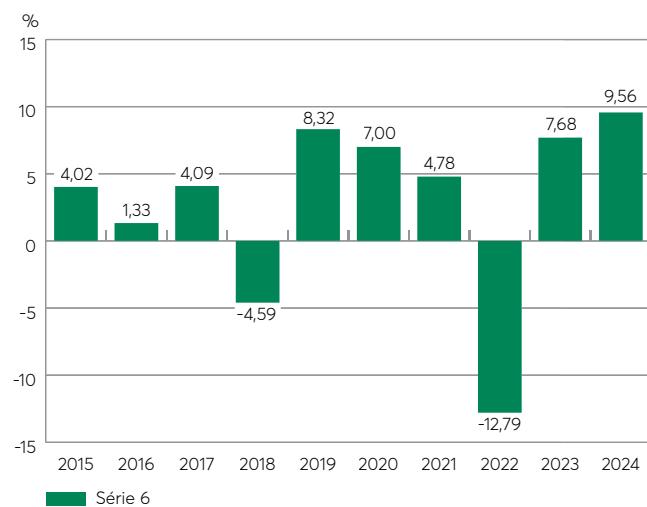
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 352 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites undépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,69 %	2,32 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,10 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 29 298 | Série 8 : 27 502

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,42 | Série 8 : 7,30

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 478 | Série 8 : 3 765

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71% | Série 8 : 2,34%

Série 6F : 1,54% | Série 8F : 1,20%

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

4,80 %

Dépôt minimal :

Variable

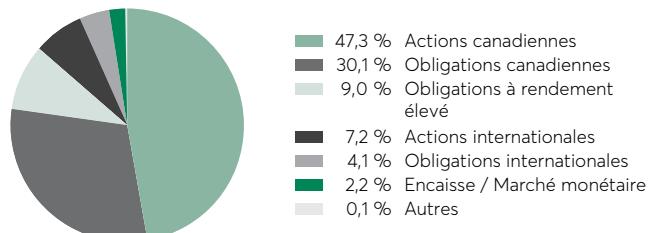
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	3,7%
Constellation Software	3,7%
Shopify	3,2%
Brookfield Asset Management	2,3%
Société Financière Manuvie	2,3%
Fairfax Financial Holdings	2,1%
Waste Connections	2,1%
Canadian Natural Resources	2,0%
WSP Global	2,0%
Dollarama	1,9%
TOTAL	25,3%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 772

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

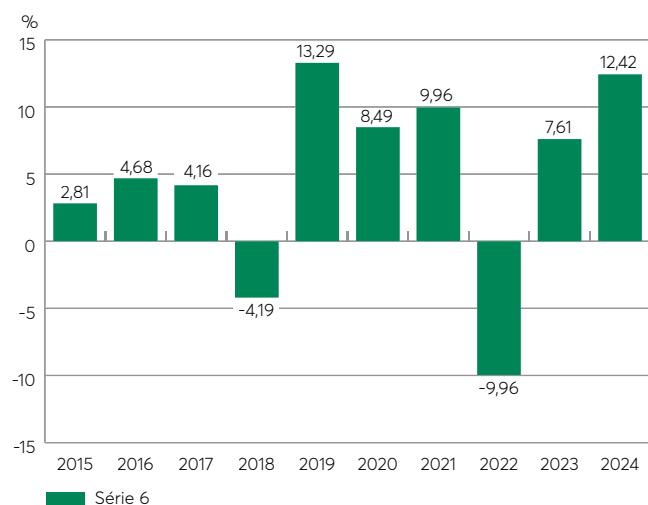
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 684 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,71 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,34 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
 Série 6 : 16 octobre 2015
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 9 961 | Série 8 : 19 917
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,16 | Série 8 : 7,65
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 221 | Série 8 : 2 604
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,72 % | Série 8 : 2,39 %
 Série 6F : 1,60 % | Série 8F : 1,25 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

10,24 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

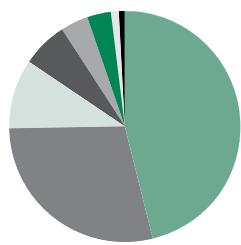
Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

JPMorgan Chase & Co.	1,4 %
iShares Comex Gold Trust ETF	1,3 %
Exxon Mobil	1,2 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 2029-10-31	1,2 %
Billet du Trésor américain, 3,875 %, 2033-08-15	1,0 %
Billet du Trésor américain, 2,750 %, 2032-08-15	1,0 %
Billet du Trésor américain, 4,250 %, 2031-06-30	1,0 %
Walmart	0,9 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 2030-07-31	0,9 %
UnitedHealth Group	0,9 %
TOTAL	10,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 420

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

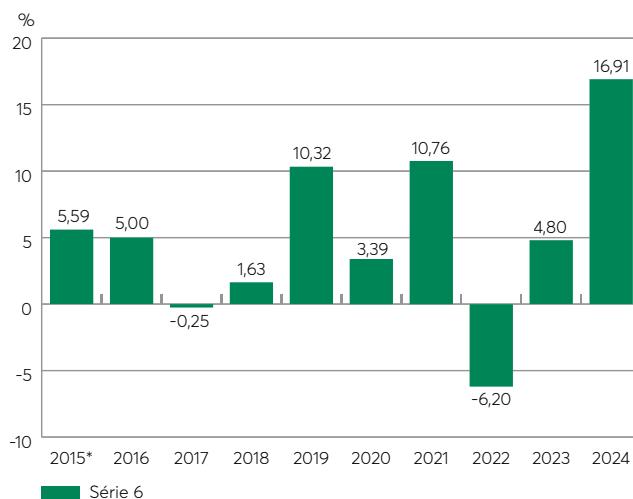
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 632 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,72 % Série 6F : 1,60 %	Série 8 : 2,39 % Série 8F : 1,25 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu**Date de création :**

Fonds : 28 novembre 2022
 Série 6 : 28 novembre 2022
 Série 8 : 28 novembre 2022
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 682 | Série 8 : 780
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,70 | Série 8 : 5,74
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 120 | Série 8 : 136
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,66 % | Série 8 : 2,32 %
 Série 6F : 1,48 % | Série 8F : 1,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

18,30 %

Dépôt minimal :

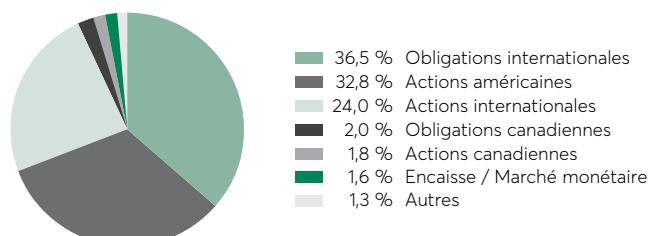
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'actions (55 %) et des fonds d'obligations (45 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	43,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	30,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	29,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-2,6 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 228**Répartition des placements au 31 décembre 2024****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

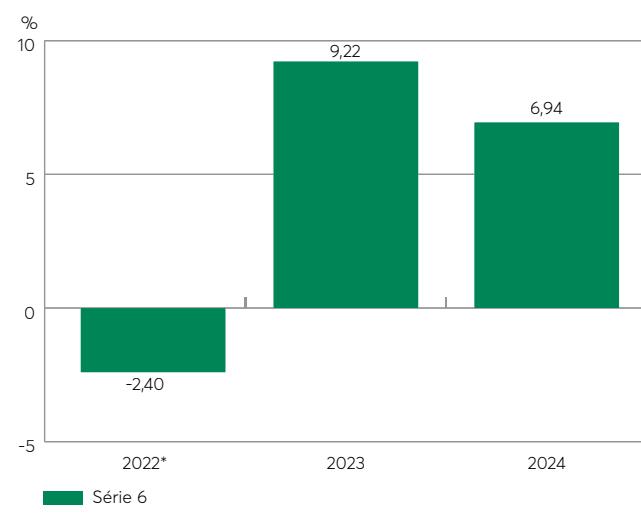
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 140 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉRRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable ainsi qu'une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,66 % Série 6F : 1,48 %	Série 8 : 2,32 % Série 8F : 1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,35 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉRRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASERRenseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds: 17 novembre 2003
 Série 6: 16 octobre 2015
 Série 8: 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F: 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers):

Série 6: 34 642 | Série 8: 33 719
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Valeur liquidative par Part:

Série 6: 7,63 | Série 8: 7,17
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers):

Série 6: 4 538 | Série 8: 4 706
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG):

Série 6: 2,51% | Série 8: 2,16%
 Série 6F: 1,37% | Série 8F: 1,02%

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

7,52 %

Dépôt minimal :

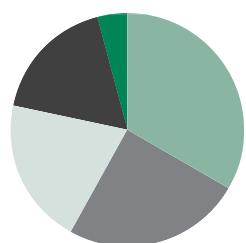
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	17,1%
Fonds d'actions de marché monétaire américain Jarislowsky Fraser	3,7 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	3,2 %
Brookfield	1,7 %
Microsoft	1,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,4 %
Amazon.com	1,3 %
Banque de Montréal	1,2 %
Banque Scotia	1,1 %
CAE	1,1 %
TOTAL	33,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 249**Répartition des placements au 31 décembre 2024****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour l'année 2014 est celui de la série 5. Cette série n'est pas offerte en vertu du contrat Helios2.

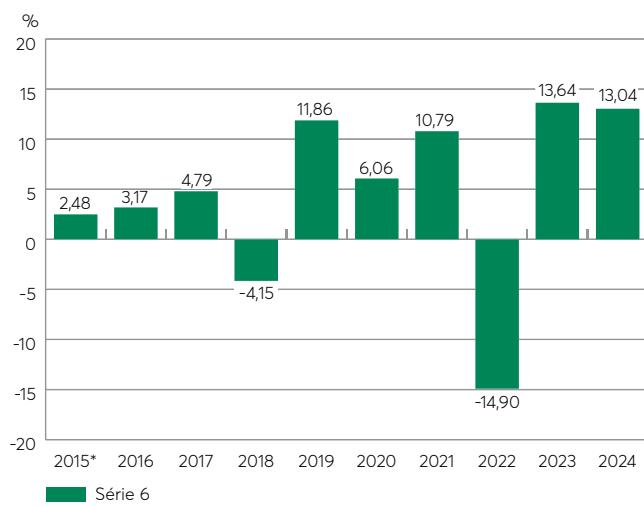
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 526 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,51% Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,16 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,05 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier contrat ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 27 984 | Série 8 : 39 788
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,33 | Série 8 : 7,99
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 001 | Série 8 : 4 979
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41% | Série 8 : 2,07%
 Série 6F : 1,25% | Série 8F : 0,89%

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :

37,33 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

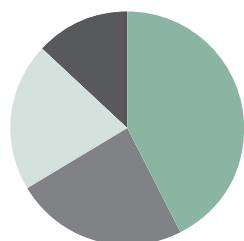
Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements

Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, série A	13,0 %
Bons du Trésor du Canada, 3,371%, 2025-01-30	10,1 %
Bons du Trésor du Canada, 3,084 %, 2025-02-27	4,1 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme, série A	3,6 %
Constellation Software	2,4 %
Dollarama	2,3 %
Metro	2,3 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 3,436 %, 2025-02-20	2,3 %
Province de l'Alberta, billets, 3,147 %, 2025-03-25	2,3 %
Banque Royale du Canada	2,3 %
TOTAL	44,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 181

Répartition des placements au 31 décembre 2024



■ 42,6 % Actions canadiennes
 ■ 23,9 % Encaisse / Marché monétaire
 ■ 20,6 % Obligations canadiennes
 ■ 12,9 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

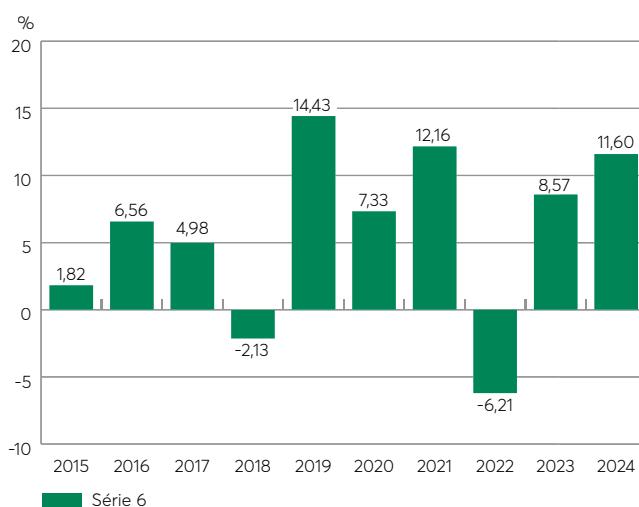
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 866 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,41% Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,07 % Série 8F : 0,89 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 19 937 | Série 8 : 10 768

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,76 | Série 8 : 6,86

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 570 | Série 8 : 1 569

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,74 % | Série 8 : 2,37 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

14,16 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

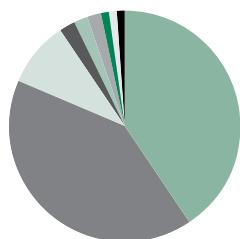
Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	16,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,0 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	8,9 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	6,9 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	6,5 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Clearbridge	5,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	5,2 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	5,0 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	4,7 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	4,3 %
TOTAL	73,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



40,7 %	Canada
40,7 %	États-Unis
9,2 %	Autres
2,2 %	Japon
2,1 %	Encaisse / Marché monétaire
1,9 %	Royaume-Uni
1,2 %	Chine
1,1 %	Bassin du Pacifique
0,9 %	Amérique latine / Caraïbes

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

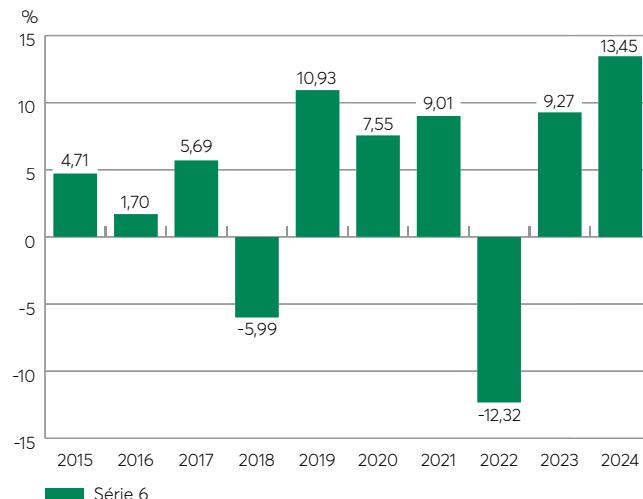
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 552 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,74 %	2,37 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 2 349 | Série 8 : 2 334
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,51 | Série 8 : 6,54
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 313 | Série 8 : 357
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,15 %
 Série 6F : 1,37 % | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :
 CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
 26,99 %

Dépôt minimal :
 Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

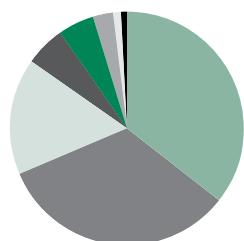
Ce fonds investit dans le fonds Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	33,2 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	4,5 %
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	3,7 %
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	3,2 %
Royal Bank of Canada	2,5 %
Brookfield	2,4 %
Fairfax Financial Holdings	2,2 %
Enbridge	2,1 %
Constellation Software	1,9 %
Intact Corporation financière	1,9 %
TOTAL	57,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 245

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 35,8 % Actions canadiennes
- 32,9 % Obligations canadiennes
- 16,2 % Actions américaines
- 5,4 % Autres
- 5,0 % Obligations américaines
- 3,0 % Actions internationales
- 0,9 % Obligations étrangères
- 0,8 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

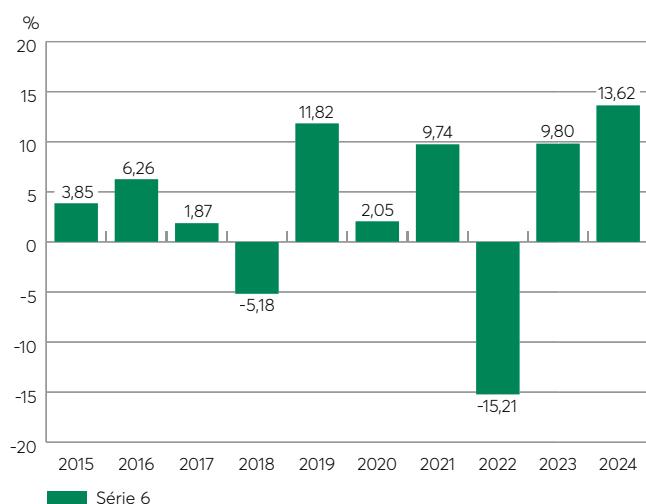
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 502 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,47 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,15 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 3 mai 2010
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 19 037 | Série 8 : 15 679
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,45 | Série 8 : 7,25
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 252 | Série 8 : 2 162
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,12 %
 Série 6F : 1,31 % | Série 8F : 0,97 %

Gestionnaire de portefeuille :
 CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
 31,31 %

Dépôt minimal :
 Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

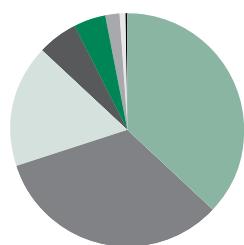
Ce fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (30 %) et des actions mondiales (30 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds de croissance des marchés privés CI	3,1%
Société Financière Manuvie	2,7%
FNB Secteur financier mondial CI	2,1%
Fairfax Financial Holdings	2,0%
Shopify	1,8%
Enbridge	1,7%
Fonds de revenu des marchés privés CI	1,7%
Banque Scotia	1,5%
Canadian Natural Resources	1,4%
Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,250 %, 2034-03-15	1,3%
TOTAL	19,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 460

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

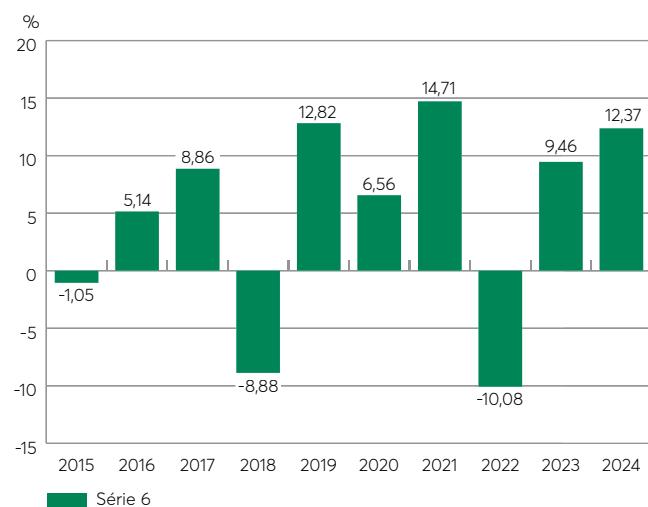
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 690 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,47 % Série 6F : 1,31 %	Série 8 : 2,12 % Série 8F : 0,97 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,50 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu**Date de création :**

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 28 612 | Série 8 : 36 656

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,68 | Série 8 : 7,42

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 297 | Série 8 : 4 943

Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,56 % | Série 8 : 2,23 %

Série 6F : 1,43 % | Série 8F : 1,08 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

29,18 %

Dépôt minimal :

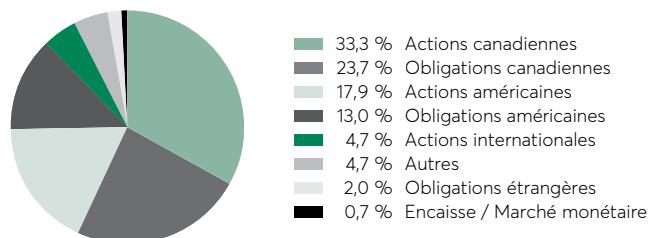
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds de croissance des marchés privés CI	3,5 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
Fairfax Financial Holdings	2,0 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,0 %
Shopify	1,8 %
Enbridge	1,8 %
Banque Scotia	1,5 %
Amazon.com	1,5 %
Canadian Natural Resources	1,4 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,3 %
TOTAL	19,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 689**Répartition des placements au 31 décembre 2024****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

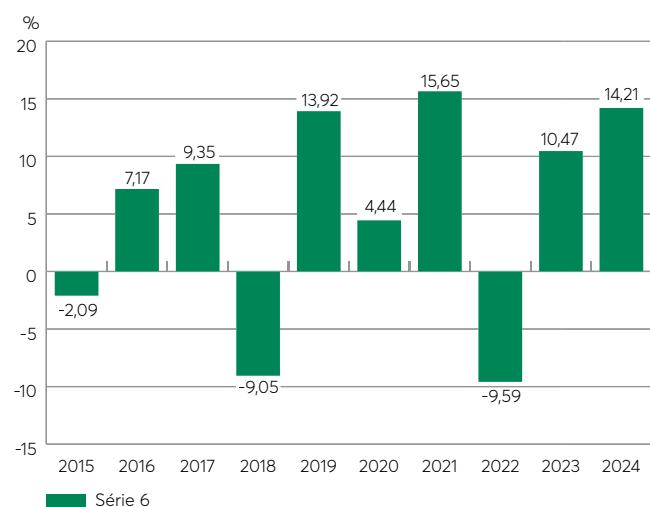
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 736 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,56 % Série 6F : 1,43 %	Série 8 : 2,23 % Série 8F : 1,08 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,55 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022
 Série 6 : 28 novembre 2022
 Série 8 : 28 novembre 2022
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 903 | Série 8 : 2 042
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,64 | Série 8 : 6,69
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 136 | Série 8 : 305
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71% | Série 8 : 2,38%
 Série 6F : 1,60% | Série 8F : 1,25%

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

83,60 %

Dépôt minimal :

Dans quoi le fonds investit-il ?

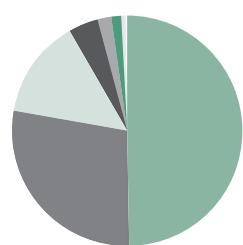
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation (60%) et des titres à revenu fixe (40%).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Obligations du Trésor des États-Unis, 4,250 %, 2025-12-31	8,5 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,625 %, 2031-04-30	4,3 %
NVIDIA	4,2 %
Technology Select Sector SPDR Fund	4,0 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,625 %, 2029-04-30	3,5 %
Amazon.com	3,3 %
Apple	2,7 %
Microsoft	2,6 %
Alphabet	2,5 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,875 %, 2026-05-31	2,3 %
TOTAL	37,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 178

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

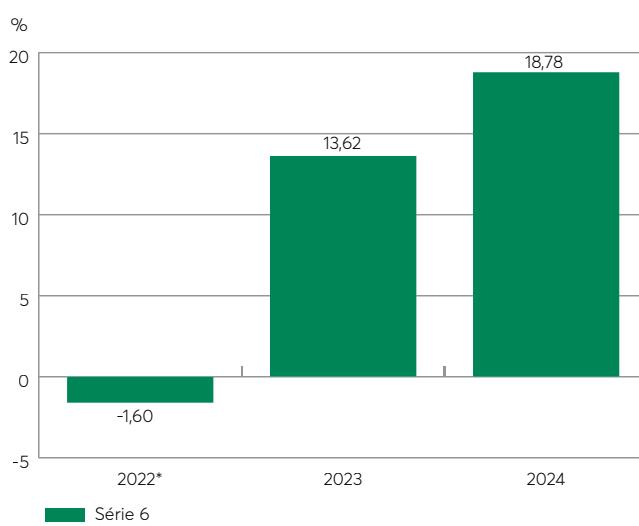
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 328 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 14,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une gestion tactique de la répartition de l'actif.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,71 % Série 6F : 1,60 %	Série 8 : 2,38 % Série 8F : 1,25 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,55 %
Helios2 – 100/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,50 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 28 134 | Série 8 : 23 328

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,42 | Série 8 : 6,01

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 793 | Série 8 : 3 879

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,72 % | Série 8 : 2,41 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Letko, Brosseau & Associés Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

33,98 %

Dépôt minimal :

Variable

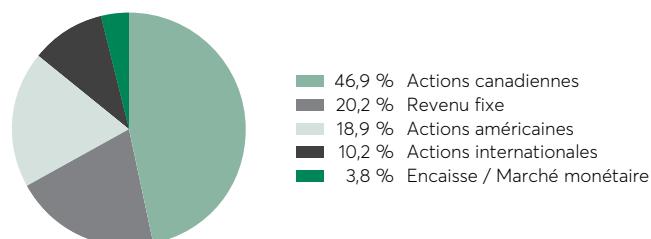
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds croissance et revenu NEI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations (25 %) et des actions (75 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes NEI, série 1	20,6 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI, série 1	10,3 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI, série 1	10,2 %
Fonds de croissance mondiale NEI, série 1	9,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9 %
Banque Toronto-Dominion	1,9 %
Banque Scotia	1,8 %
Société Canadian Tire	1,8 %
Financière Manuvie	1,7 %
Banque Royale du Canada	1,6 %
TOTAL	62,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 65

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

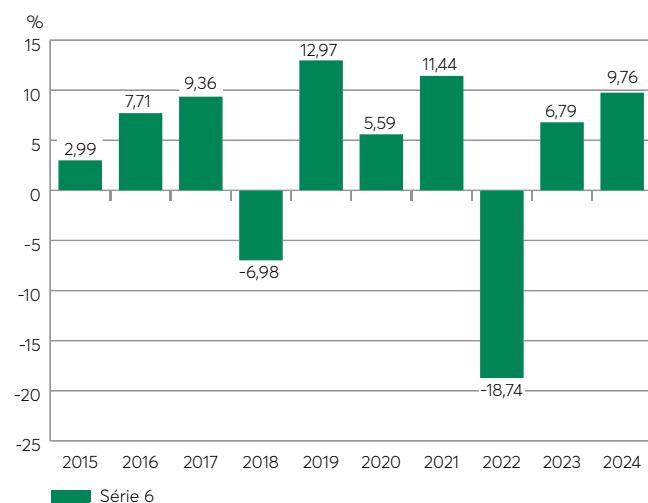
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 484 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,72 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 24 473 | Série 8 : 16 971

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,99 | Série 8 : 7,34

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 721 | Série 8 : 2 312

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,95 %

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,39 %

Dépôt minimal :

Variable

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Dans quoi le fonds investit-il ?

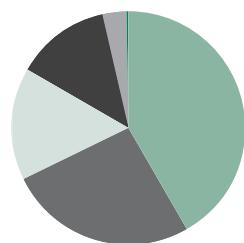
Ce fonds investit dans le Portefeuille NEI ER Sélect croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (15 %) et d'actions (85 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'actions américaines ER NEI, série 1	23,9 %
Fonds d'actions internationales ER NEI, série 1	11,5 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI, série 1	11,3 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI, série 1	7,9 %
Fonds de valeur mondial NEI, série 1	6,2 %
Fonds de croissance mondiale NEI, série 1	6,1 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, série 1	5,6 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, série 1	4,8 %
Fonds d'infrastructure Propre NEI, série 1	3,8 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI, série 1	3,7 %
TOTAL	84,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 178

Répartition des placements au 31 décembre 2024



- 41,7 % Actions américaines
- 26,1 % Actions internationales
- 15,7 % Actions canadiennes
- 13,1 % Revenu fixe
- 3,2 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,2 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

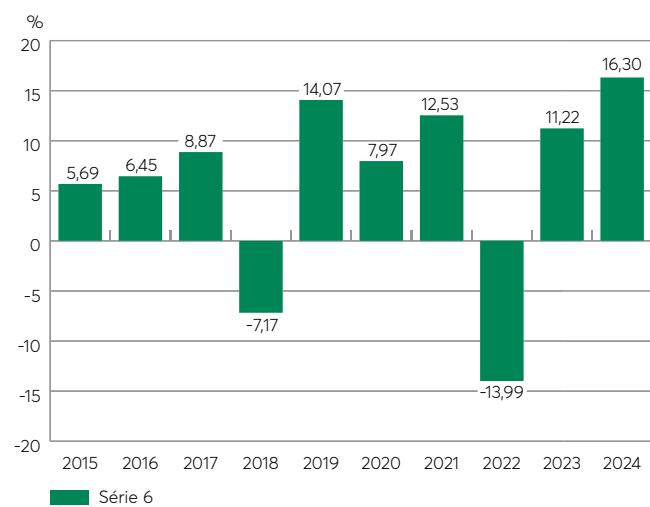
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 798 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SELECT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SELECT

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,71 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i			0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 775 | Série 8 : 2 457

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,81 | Série 8 : 7,56

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 201 | Série 8 : 325

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,85 % | Série 8 : 2,49 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

16,97 %

Dépôt minimal :

Variable

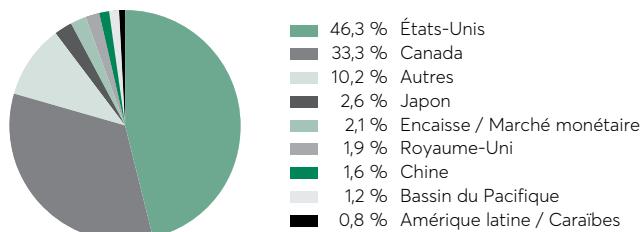
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	13,2 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	9,1 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	8,6 %
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	7,2 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	6,9 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	6,6 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	6,2 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	5,7 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	5,3 %
Fonds d'opportunités américaines Franklin	4,7 %
TOTAL	73,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

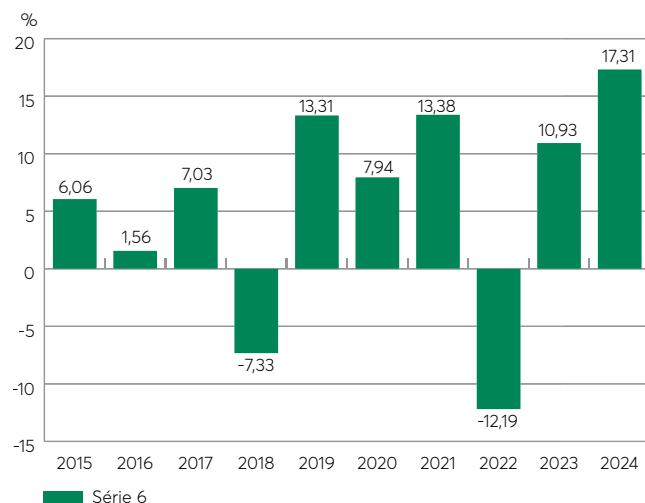
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 762 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,85 %	2,49 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
 Série 6 : 23 septembre 2019
 Série 8 : 23 septembre 2019
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 497 | Série 8 : 14 844
 Séries 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,66 | Série 8 : 6,78
 Séries 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 125 | Série 8 : 2 191
 Séries 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,40 % | Série 8 : 2,06 %
 Séries 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

89,20 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

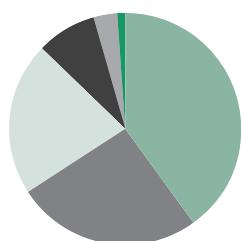
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	4,1%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3%
Banque de Montréal	2,3%
Banque Scotia	2,1%
Enbridge	2,1%
Canadien Pacifique Kansas City	2,0 %
Brookfield Infrastructure Partners	1,9 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	1,8 %
Canadian Natural Resources	1,6 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	1,6 %
TOTAL	22,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 345

Répartition des placements au 31 décembre 2024



40,1 % Actions canadiennes
 25,9 % Obligations canadiennes
 21,4 % Actions américaines
 8,3 % Actions internationales
 3,3 % Encaisse / Marché monétaire
 1,0 % Titres adossés à des créances hypothécaires

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

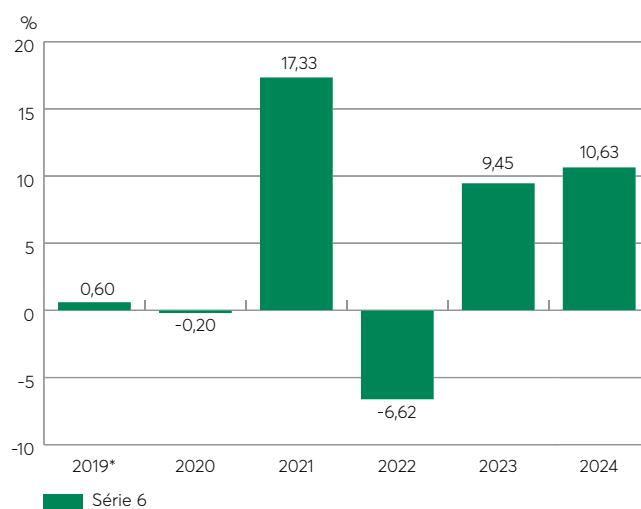
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 332 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou, Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6: 2,40 % Série 6F: 1,25 %	Série 8: 2,06 % Série 8F: 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 4 909 | Série 8 : 8 240

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,94 | Série 8 : 7,43

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 549 | Série 8 : 1 110

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,72 % | Série 8 : 2,38 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lincluden Investment Management Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,03 %

Dépôt minimal :

Variable

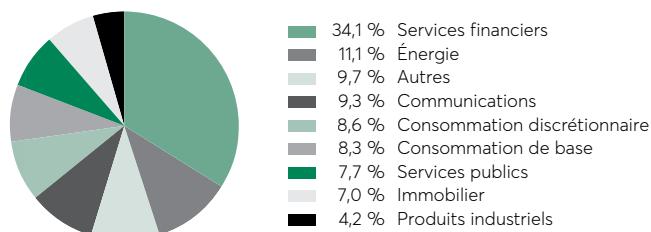
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,5 %
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0 %
TC Énergie	4,1 %
Banque Scotia	3,4 %
Financière Manuvie	3,3 %
Brookfield	3,2 %
BCE	3,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,8 %
Intact Corporation financière	2,8 %
TOTAL	38,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

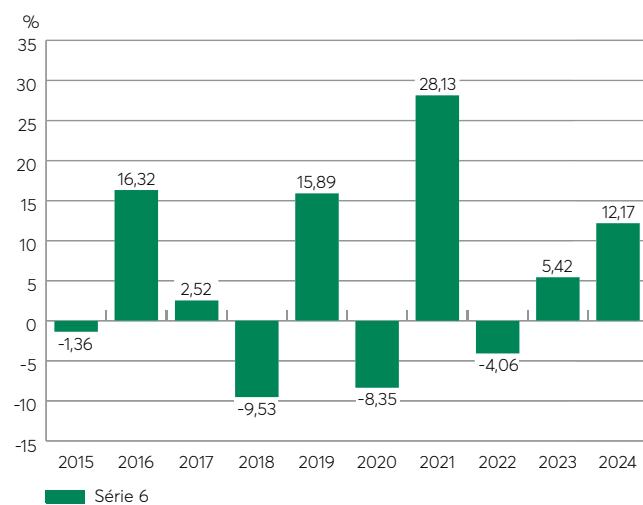
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 788 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,72 %	2,38 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 328 | Série 8 : 525
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,21 | Série 8 : 7,29
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 46 | Série 8 : 72
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,53 % | Série 8 : 2,19 %
 Série 6F : 1,37% | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

60,70 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

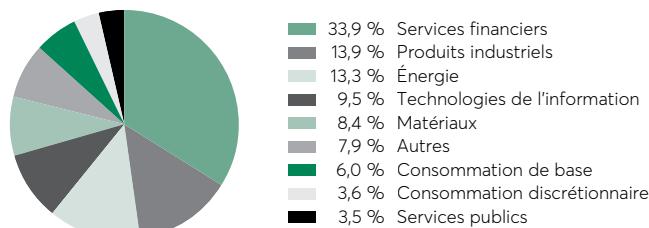
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,9 %
Banque Toronto-Dominion	4,2 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Shopify	3,1 %
Canadian Natural Resources	3,1 %
Enbridge	3,0 %
TOTAL	39,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

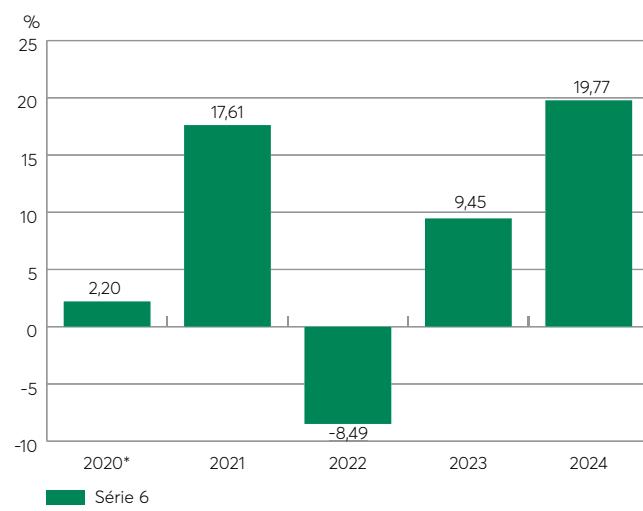
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 442 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020 on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,53 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,19 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu**Date de création :**

Fonds: 5 décembre 2005
 Série 6: 16 octobre 2015
 Série 8: 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F: 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers):

Série 6: 2 176 | Série 8: 1 783
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Valeur liquidative par Part:

Série 6: 9,23 | Série 8: 8,46
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers):

Série 6: 236 | Série 8: 211
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG):

Série 6: 2,68 % | Série 8: 2,34 %
 Série 6F: 1,54 % | Série 8F: 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

23,78 %

Dépôt minimal :

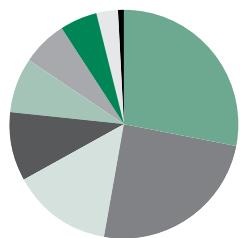
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Brookfield	7,0 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	6,0 %
Banque de Montréal	4,8 %
Banque Scotia	4,5 %
CAE	4,4 %
TC Énergie	3,9 %
AtkinsRealis Group	3,7 %
Intact Corporation financière	3,4 %
Open Text Corporation	3,3 %
WSP Global	3,3 %
TOTAL	44,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 36**Répartition des placements au 31 décembre 2024**

28,3 %	Services financiers
24,5 %	Produits industriels
14,4 %	Technologies de l'information
9,7 %	Consommation de base
7,6 %	Consommation discrétionnaire
6,6 %	Énergie
5,1 %	Matériaux
3,2 %	Immobilier
0,6 %	Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour l'année 2014 est celui de la série 5. Cette série n'est pas offerte en vertu du contrat Helios2.

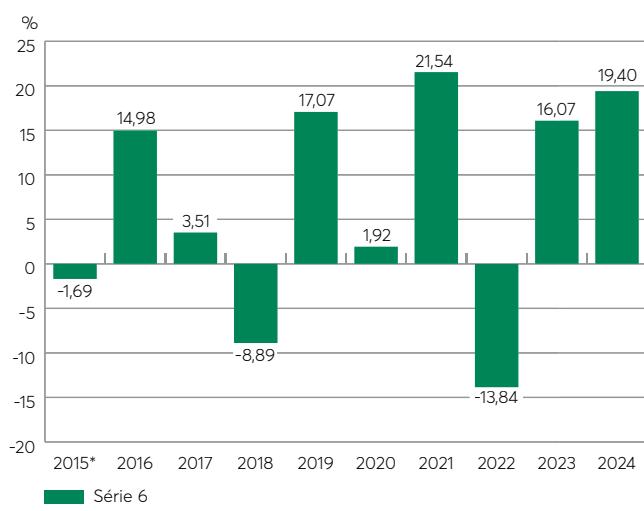
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 846 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,68 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,34 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,65 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 17 816 | Série 8 : 30 038
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 10,48 | Série 8 : 9,15
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 699 | Série 8 : 3 284
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,93 % | Série 8 : 2,59 %
 Série 6F : 1,77 % | Série 8F : 1,43 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

11,87 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

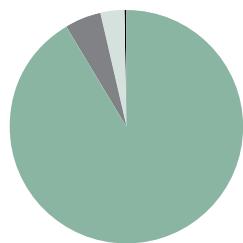
Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	5,5 %
Banque Toronto-Dominion	4,4 %
Alimentation Couche-Tard	3,8 %
Fairfax Financial Holdings	3,8 %
Shopify	3,5 %
Mines Agnico Eagle	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Canadian Natural Resources	3,2 %
Intact Corporation financière	3,2 %
AtkinsRealis Group	3,1 %
TOTAL	37,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 123

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

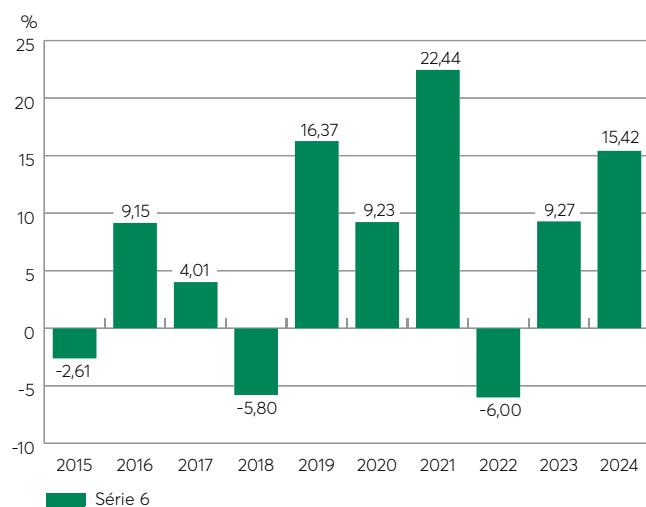
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 096 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,1% par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,93 % Série 6F : 1,77 %	Série 8 : 2,59 % Série 8F : 1,43 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,65 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE*
(auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 2 193 | Série 8 : 2 138

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,24 | Série 8 : 8,42

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 237 | Série 8 : 254

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,76 % | Série 8 : 2,43 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

24,65 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

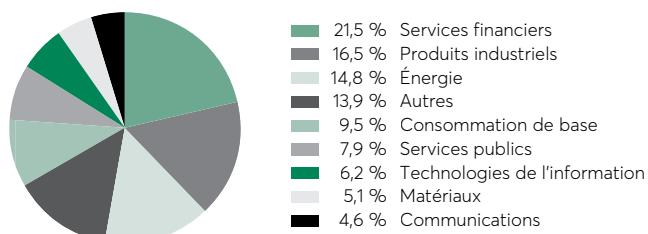
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	5,3 %
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,8 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,8 %
Alimentation Couche-Tard	3,6 %
Fortis	3,5 %
Franco-Nevada Corporation	2,7 %
Metro	2,6 %
TOTAL	38,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 53

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

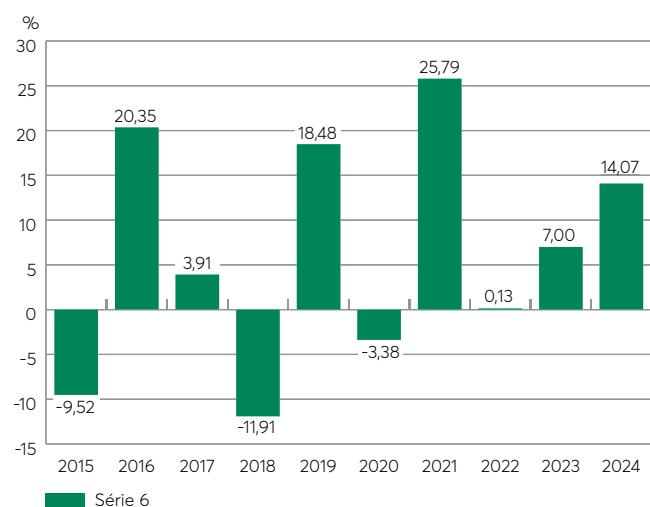
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 848 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,76 %	2,43 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i		Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 681 | Série 8 : 989

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,22 | Série 8 : 6,30

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 109 | Série 8 : 157

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,03 % | Série 8 : 2,72 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Gestion de placements Hillsdale

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

158,87 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

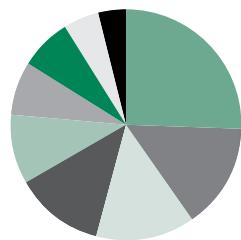
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

CES Energy Solutions	4,9 %
Propel Holdings	3,4 %
MDA Space	3,4 %
Enerflex	3,4 %
Methanex	3,3 %
CI Financial	3,1 %
Torex Gold Resources	3,1 %
OceanaGold	3,0 %
Dundee Precious Metals	3,0 %
Docebo	2,9 %
TOTAL	33,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 81

Répartition des placements au 31 décembre 2024



25,7 %	Matériaux
14,8 %	Produits industriels
13,7 %	Énergie
12,7 %	Services financiers
9,7 %	Soins de santé
7,3 %	Autres
7,3 %	Technologies de l'information
5,1 %	Consommation de base
3,7 %	Consommation discrétionnaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

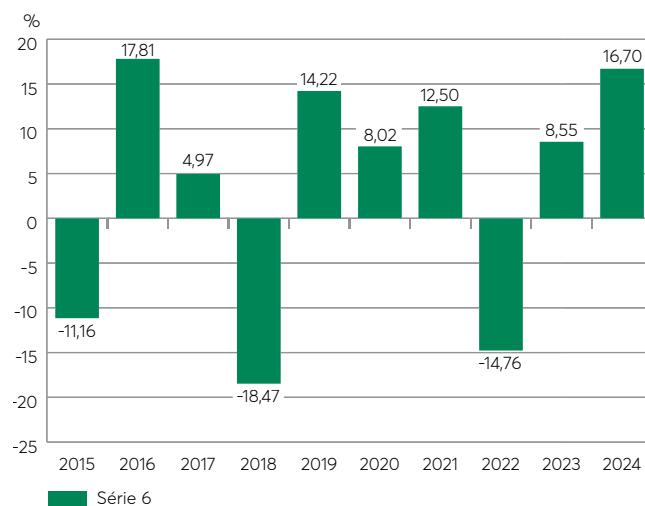
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 244 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années dans le cas d'un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans 3 ans ou plus	3,0 % 2,5 % 2,0 % 0,0 %
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an Moins de 2 ans Moins de 3 ans Moins de 4 ans Moins de 5 ans Moins de 6 ans Moins de 7 ans 7 ans ou plus	5,5 % 5,0 % 5,0 % 4,0 % 4,0 % 3,0 % 2,0 % 0,0 %
Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	3,03 %	2,72 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2
DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION –
FRANKLIN CLEARBRIDGE*
(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 904 | Série 8 : 343

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,18 | Série 8 : 5,92

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 174 | Série 8 : 58

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,09 % | Série 8 : 2,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
 Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

28,48 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

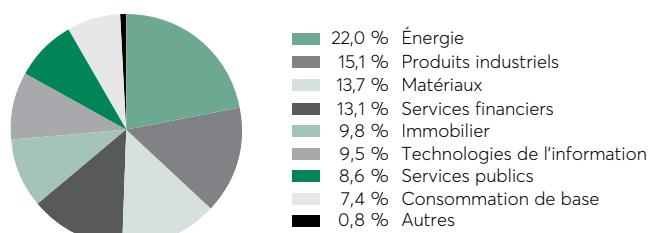
Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Atco	3,8 %
Banque canadienne de l'Ouest	3,7 %
EQB	3,5 %
Kelt Exploration	3,5 %
Headwater Exploration	3,4 %
AltaGas	3,3 %
Propel Holdings	3,3 %
Descartes Systems Group	3,2 %
Winpak	3,1 %
Parex Resources	2,9 %
TOTAL	33,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 45

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

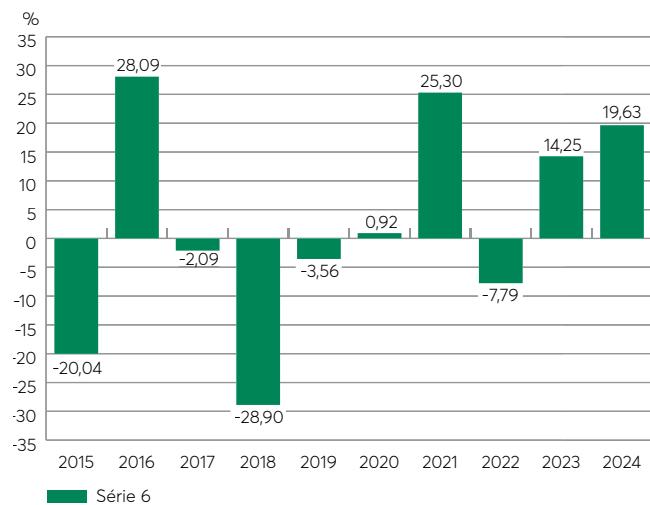
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 036 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Option C	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés*	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	3,09 %	2,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 26 813 | Série 8 : 40 458
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 16,14 | Série 8 : 10,65
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 661 | Série 8 : 3 799
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,34 %
 Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,00 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

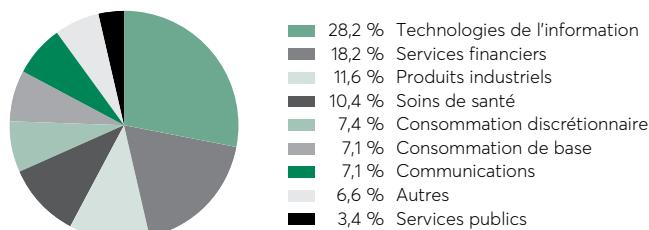
Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Microsoft	8,2 %
Alphabet	5,6 %
NVIDIA	5,5 %
Amazon.com	5,3 %
Apple	4,5 %
JPMorgan Chase & Co.	2,8 %
Visa	2,7 %
Salesforce	2,6 %
Fiserv	2,2 %
ConocoPhillips Company	2,0 %
TOTAL	41,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

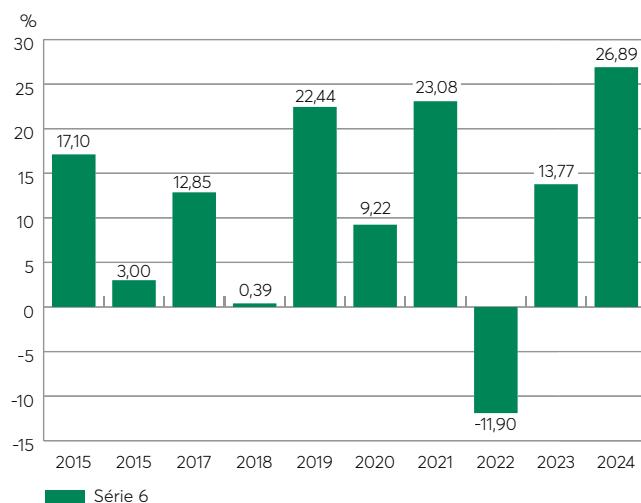
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 3 228 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 11,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre distributeur et votre conseiller pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6: 2,67 % Série 6F: 1,54 %	Série 8: 2,34 % Série 8F: 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu**Date de création :**

Fonds : 20 novembre 1995
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 502 | Série 8 : 9 925
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 12,50 | Série 8 : 8,50
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 600 | Série 8 : 1 167
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,70 % | Série 8 : 2,38 %
 Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

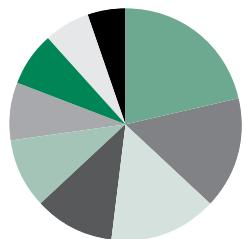
33,70 %

Dépôt minimal :**Dans quoi le fonds investit-il ?**

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

JPMorgan Chase & Co.	4,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4 %
UnitedHealth Group	3,3 %
Wells Fargo & Company	3,0 %
Bank of America	2,6 %
American Express	2,3 %
Gilead Sciences	2,2 %
Unilever, CAAE	2,1 %
Honeywell International	2,1 %
Lockheed Martin	2,0 %
TOTAL	27,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 67**Répartition des placements au 31 décembre 2024**

21,5 %	Services financiers
15,5 %	Autres
15,0 %	Soins de santé
11,1 %	Produits industriels
9,7 %	Technologies de l'information
8,1 %	Consommation de base
7,5 %	Énergie
6,5 %	Services publics
5,1 %	Communications

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

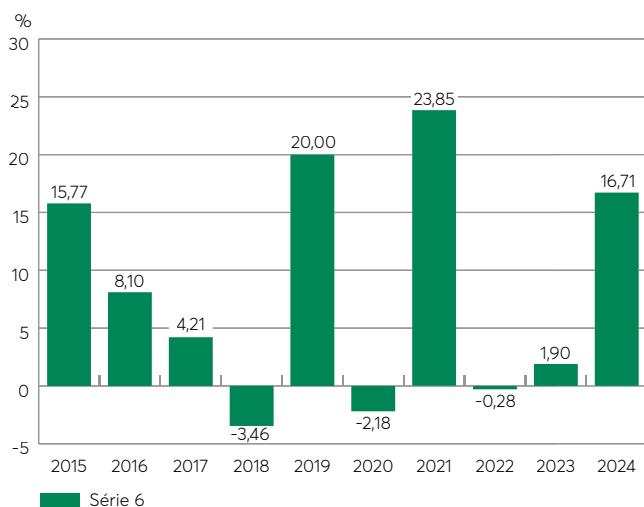
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 500 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,70 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,38 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 10 141 | Série 8 : 15 333
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,56 | Série 8 : 7,67
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 061 | Série 8 : 1 998
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %
 Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Mondrian Investment Partners Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

47,30 %

Dépôt minimal :

Dans quoi le fonds investit-il ?

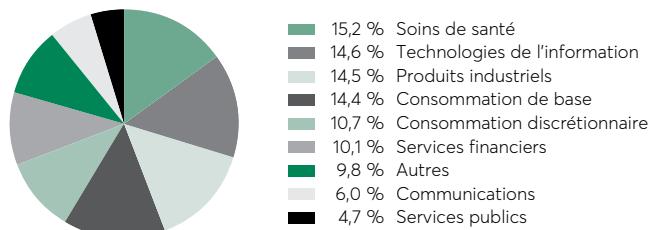
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Meta Platforms	3,2 %
Sony Group	3,2 %
Charles Schwab	3,1 %
Lloyds Banking Group	3,0 %
Wells Fargo & Company	3,0 %
Texas Instruments	2,9 %
Autoliv	2,9 %
Enel	2,8 %
Harris	2,8 %
ProLogis	2,8 %
TOTAL	29,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 48

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

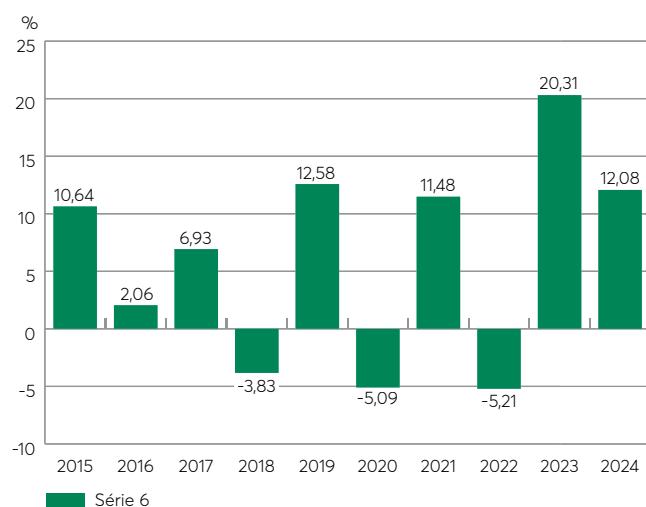
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 912 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,67 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,35 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
 Série 6 : 23 septembre 2019
 Série 8 : 23 septembre 2019
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 770 | Série 8 : 1 049
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,71 | Série 8 : 7,85
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 100 | Série 8 : 134
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,61% | Série 8 : 2,29%
 Série 6F : 1,48% | Série 8F : 1,14%

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lazard Asset Management LLC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

158,00 %

Dépôt minimal :

Dans quoi le fonds investit-il ?

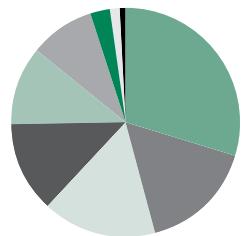
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Apple	4,8 %
Microsoft	4,7 %
Amazon.com	4,5 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	3,0 %
Accenture	2,8 %
Salesforce	2,6 %
Visa	2,4 %
Aon	2,1 %
Wolters Kluwer	2,0 %
RELX	2,0 %
TOTAL	30,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 68

Répartition des placements au 31 décembre 2024



29,9 % Technologies de l'information
 16,2 % Services financiers
 15,9 % Produits industriels
 12,9 % Consommation discrétionnaire
 11,2 % Soins de santé
 9,1 % Consommation de base
 2,7 % Communications
 1,4 % Autres
 0,7 % Matériaux

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

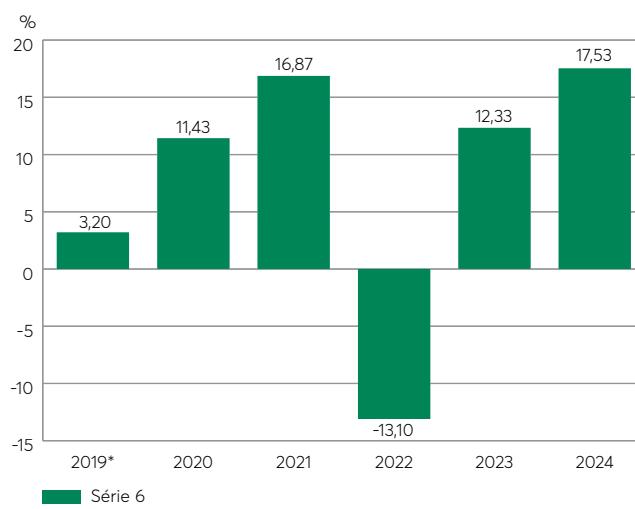
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 542 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,61% Série 6F : 1,48 %	Série 8 : 2,29 % Série 8F : 1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFSRenseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 29 octobre 2007
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 179 | Série 8 : 9 529
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 12,96 | Série 8 : 9,37
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 554 | Série 8 : 1 017
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %
 Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

23,00 %

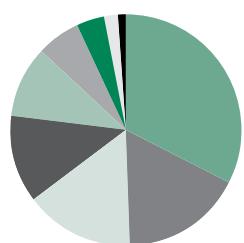
Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft	4,9 %
Amazon.com	3,7 %
NVIDIA	3,6 %
Alphabet	3,5 %
Visa	2,6 %
Meta Platforms	2,5 %
Apple	1,6 %
Salesforce	1,5 %
PNC Financial Services	1,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, C.A.A.E.	1,3 %
TOTAL	26,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 76**Répartition des placements au 31 décembre 2024**

- 32,6 % Technologies de l'information
- 17,1 % Services financiers
- 15,2 % Biens d'équipement
- 12,1 % Biens de consommation cycliques
- 10,0 % Soins de santé
- 6,2 % Énergie
- 3,9 % Consommation de base
- 2,0 % Communications
- 0,9 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

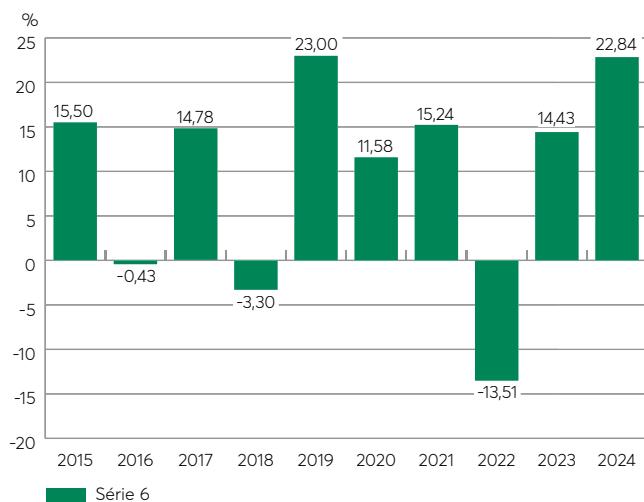
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 592 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,67 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,35 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022
Série 6 : 28 novembre 2022
Série 8 : 28 novembre 2022
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 92 | Série 8 : 752
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,61 | Série 8 : 6,66
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 14 | Série 8 : 113
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,86 % | Série 8 : 2,50 %
Série 6F : 1,66 % | Série 8F : 1,31 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,80 %

Dépôt minimal :

Variable

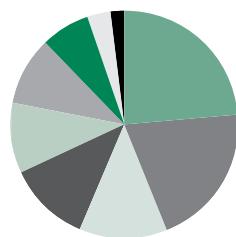
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Amazon.com	4,4 %
Microsoft	4,2 %
NVIDIA	4,1 %
Meta Platforms	4,1 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	3,5 %
Martin Marietta Materials	3,0 %
Prosus	3,0 %
DoorDash	2,7 %
Elevance Health	2,3 %
Service Corporation International	2,3 %
TOTAL	33,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 87

Répartition des placements au 31 décembre 2024



23,8 % Consommation discrétionnaire
20,3 % Technologies de l'information
12,5 % Communications
11,6 % Services financiers
10,1 % Produits industriels
9,5 % Soins de santé
7,0 % Matériaux
3,4 % Autres
1,8 % Énergie

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

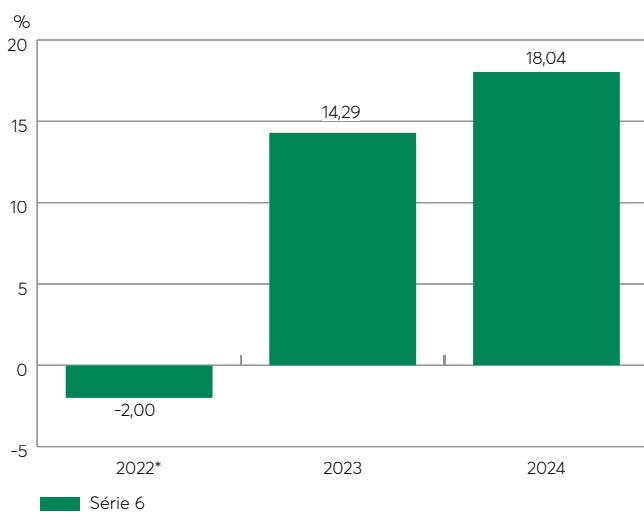
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 322 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 14,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,86 % Série 6F : 1,66 %	Série 8 : 2,50 % Série 8F : 1,31 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFSRenseignements financiers au **31 décembre 2024****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds: 20 novembre 1995
 Série 6: 24 février 2014
 Série 8: 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F: 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers):

Série 6: 4 041 | Série 8: 5 549
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Valeur liquidative par Part:

Série 6: 9,53 | Série 8: 7,57
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers):

Série 6: 424 | Série 8: 733
 Série 6F: S. O. | Série 8F: S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG):

Série 6: 2,96 % | Série 8: 2,64 %
 Série 6F: 1,83 % | Série 8F: 1,48 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
 Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent):

19,00 %

Dépôt minimal :

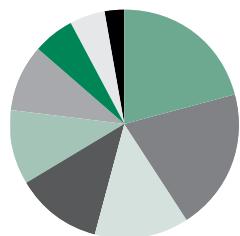
Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Schneider Electric	3,1%
SAP SE	3,0%
Hitachi	2,9%
Compass Group PLC	2,6%
Air Liquide	2,5%
Deutsche Boerse AG	2,3%
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, C.A.A.E.	2,3%
Roche Holding AG	2,2%
Nestlé	2,0%
Compagnie Financière Richemont	1,9%
TOTAL	24,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 135**Répartition des placements au 31 décembre 2024**

- 21,1 % Services financiers
- 20,0 % Produits industriels
- 13,2 % Soins de santé
- 12,2 % Consommation discrétionnaire
- 10,6 % Technologies de l'information
- 9,4 % Consommation de base
- 5,9 % Matériaux
- 5,0 % Autres
- 2,6 % Énergie

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

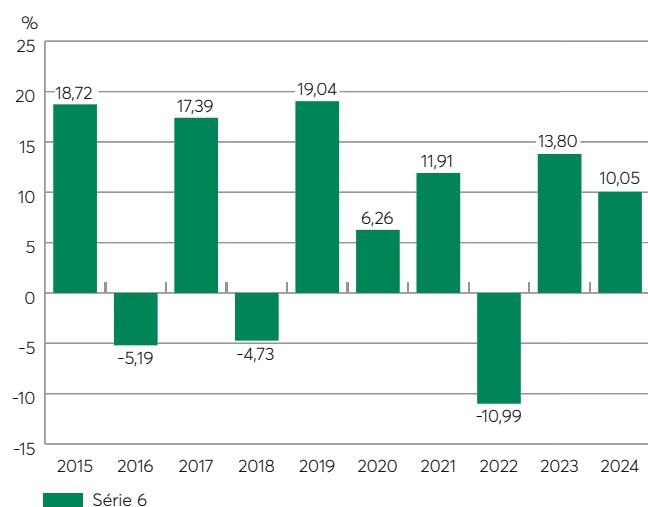
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 906 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1% par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,96 % Série 6F : 1,83 %	Série 8 : 2,64 % Série 8F : 1,48 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
 Série 6 : 24 février 2014
 Série 8 : 24 avril 2018
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 12 517 | Série 8 : 16 112
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 10,89 | Série 8 : 7,52
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 150 | Série 8 : 2 144
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,79 % | Série 8 : 2,45 %
 Série 6F : 1,66 % | Série 8F : 1,31 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,80 %

Dépôt minimal :

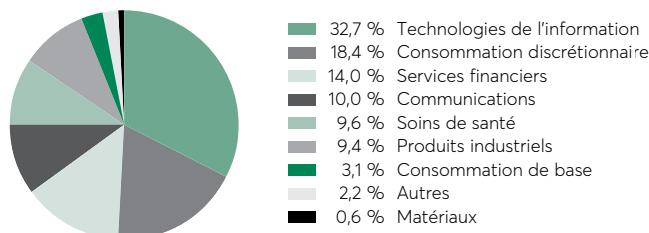
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Spotify Technology	7,0 %
Adyen	5,1 %
ASML Holding	4,7 %
Wix.com	4,4 %
Ferrari	4,1 %
Argenx	4,1 %
MercadoLibre	3,6 %
Wisetech Global	3,5 %
Atlas Copco	3,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	3,3 %
TOTAL	43,1%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 61

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

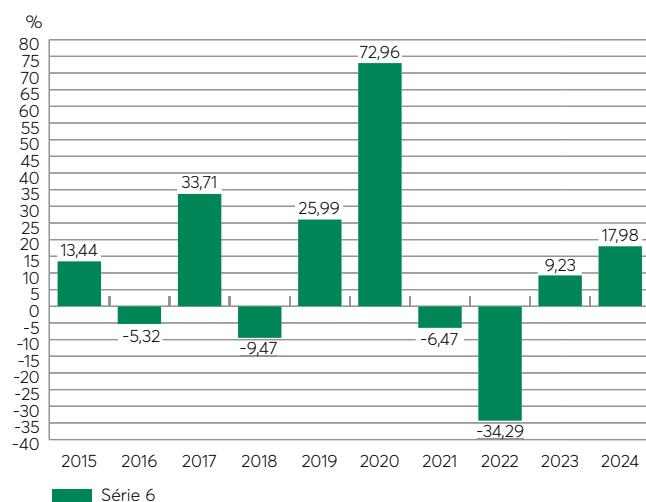
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 178 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,79 % Série 6F : 1,66 %	Série 8 : 2,45 % Série 8F : 1,31 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties

Toutes les données sont établies sur une base annuelle et comprennent les honoraires et les dépenses liés aux Fonds sous-jacents, le cas échéant.

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT												
Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Sécuritaire	2,25 %	1,08 %	1,75 %	0,69 %	1,89 %	0,74 %	1,45 %	0,39 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %	0,95 %
DSF FPG – Modéré	2,31 %	1,14 %	1,80 %	0,74 %	1,94 %	0,79 %	1,50 %	0,44 %	0,05 %	0,35 %	0,70 %	1,05 %
DSF FPG – Équilibré	2,35 %	1,20 %	1,80 %	0,74 %	2,00 %	0,85 %	1,50 %	0,44 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %	1,05 %
DSF FPG – Croissance	2,39 %	1,23 %	1,85 %	0,79 %	2,04 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %	1,30 %
DSF FPG – Croissance maximale	2,46 %	1,31 %	1,85 %	0,79 %	2,12 %	0,97 %	1,55 %	0,49 %	0,15 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – 100 % actions	2,52 %	1,37 %	1,85 %	0,79 %	2,24 %	1,02 %	1,55 %	0,49 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.

PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre	2,32 %	1,14 %	1,80 %	0,74 %	1,95 %	0,79 %	1,50 %	0,44 %	0,05 %	0,30 %	0,90 %	0,95 %
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	2,37 %	1,20 %	1,80 %	0,74 %	2,02 %	0,85 %	1,50 %	0,44 %	0,10 %	0,40 %	0,90 %	1,15 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	2,41 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,06 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %	1,25 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre	2,46 %	1,31 %	1,90 %	0,84 %	2,12 %	0,97 %	1,60 %	0,54 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre	2,58 %	1,43 %	1,95 %	0,89 %	2,27 %	1,08 %	1,65 %	0,59 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre	2,71 %	1,54 %	2,00 %	0,94 %	2,25 %	1,20 %	1,70 %	0,64 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %	S. O.

PORTEFEUILLES FNB AVISÉ

Nom du fonds	Honoraires de gestion								Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F				
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé	2,22 %	1,02 %	1,70 %	0,64 %	1,83 %	0,68 %	1,40 %	0,34 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %	1,05 %
DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)	2,26 %	1,08 %	1,70 %	0,64 %	1,93 %	0,74 %	1,40 %	0,34 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %	1,15 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	2,30 %	1,08 %	1,70 %	0,64 %	1,95 %	0,74 %	1,40 %	0,34 %	0,10 %	0,50 %	0,95 %	1,20 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	2,30 %	1,14 %	1,75 %	0,69 %	1,98 %	0,79 %	1,45 %	0,39 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %	1,25 %
DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)	2,38 %	1,20 %	1,75 %	0,69 %	2,03 %	0,85 %	1,45 %	0,39 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	2,45 %	1,25 %	1,75 %	0,69 %	2,13 %	0,91 %	1,45 %	0,39 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.

FONDS INDIVIDUELS

REVENU

Nom du fonds	Honoraires de gestion								Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F				
DSF FPG – Marché monétaire	1,06 %	0,74 %	0,75 %	0,44 %	0,72 %	0,38 %	0,45 %	0,14 %	0,00 %	0,15 %	0,30 %	0,30 %
DSF FPG – Obligations canadiennes	1,69 %	1,08 %	1,25 %	0,69 %	1,34 %	0,74 %	0,95 %	0,39 %	0,05 %	0,20 %	0,45 %	0,55 %
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	2,08 %	1,48 %	1,55 %	0,99 %	1,74 %	1,14 %	1,25 %	0,69 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %	1,10 %

FONDS INDIVIDUELS

ÉQUILIBRÉ ET RÉPARTITION DE L'ACTIF

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotentiel	2,66 %	S. O.	2,15 %	S. O.	2,32 %	S. O.	1,85 %	S. O.	0,05 %	0,45 %	S. O.	1,05 %
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotentiel	2,69 %	S. O.	2,10 %	S. O.	2,32 %	S. O.	1,80 %	S. O.	0,10 %	0,45 %	S. O.	1,10 %
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity	2,71 %	1,54 %	2,10 %	1,04 %	2,34 %	1,20 %	1,80 %	0,74 %	0,10 %	0,50 %	S. O.	S. O.
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	2,72 %	1,60 %	2,15 %	1,09 %	2,39 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %	S. O.
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre	2,66 %	1,48 %	2,00 %	0,94 %	2,32 %	1,14 %	1,70 %	0,64 %	0,15 %	0,50 %	1,15 %	1,35 %
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser	2,51 %	1,37 %	1,95 %	0,89 %	2,16 %	1,02 %	1,65 %	0,59 %	0,10 %	0,45 %	1,05 %	1,25 %
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	2,41 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,07 %	0,89 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,45 %	1,15 %	1,30 %
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotentiel	2,74 %	S. O.	2,10 %	S. O.	2,37 %	S. O.	1,80 %	S. O.	0,15 %	0,45 %	S. O.	1,35 %
DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI	2,47 %	1,37 %	1,85 %	0,79 %	2,15 %	1,02 %	1,55 %	0,49 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Canadien équilibré – CI	2,47 %	1,31 %	1,85 %	0,79 %	2,12 %	0,97 %	1,55 %	0,49 %	0,15 %	0,50 %	1,15 %	1,50 %
DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI	2,56 %	1,43 %	1,90 %	0,84 %	2,23 %	1,08 %	1,60 %	0,54 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %	1,55 %
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	2,71 %	1,60 %	2,05 %	0,99 %	2,38 %	1,25 %	1,75 %	0,69 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	1,50 %
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	2,72 %	S. O.	2,10 %	S. O.	2,41 %	S. O.	1,80 %	S. O.	0,15 %	0,50 %	1,35 %	1,50 %
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	2,71 %	S. O.	2,05 %	S. O.	2,39 %	S. O.	1,75 %	S. O.	0,20 %	0,55 %	1,35 %	1,60 %
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotentiel	2,85 %	S. O.	2,15 %	S. O.	2,49 %	S. O.	1,85 %	S. O.	0,20 %	0,50 %	S. O.	S. O.

FONDS INDIVIDUELS

ACTIONS CANADIENNES

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)	2,40 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,06 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	2,72 %	S. O.	2,00 %	S. O.	2,38 %	S. O.	1,70 %	S. O.	0,20 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	2,53 %	1,37 %	1,80 %	0,74 %	2,19 %	1,02 %	1,50 %	0,44 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	2,68 %	1,54 %	1,95 %	0,89 %	2,34 %	1,20 %	1,65 %	0,59 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	2,93 %	1,77 %	2,15 %	1,09 %	2,59 %	1,43 %	1,85 %	0,79 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)	2,76 %	S. O.	2,05 %	S. O.	2,43 %	S. O.	1,75 %	S. O.	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	3,03 %	S. O.	2,25 %	S. O.	2,72 %	S. O.	1,95 %	S. O.	0,25 %	0,60 %	S. O.	S. O.
DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation - Franklin Bissett)	3,09 %	S. O.	2,35 %	S. O.	2,85 %	S. O.	2,05 %	S. O.	0,25 %	0,60 %	S. O.	S. O.

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

FONDS INDIVIDUELS

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Actions américaines – MFS	2,67 %	1,54 %	1,95 %	0,89 %	2,34 %	1,20 %	1,65 %	0,59 %	0,25 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	2,70 %	1,54 %	1,95 %	0,89 %	2,38 %	1,20 %	1,65 %	0,59 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	2,67 %	1,54 %	2,00 %	0,94 %	2,35 %	1,20 %	1,70 %	0,64 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	2,61 %	1,48 %	1,95 %	0,89 %	2,29 %	1,14 %	1,65 %	0,59 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	2,67 %	1,54 %	2,00 %	0,94 %	2,35 %	1,20 %	1,70 %	0,64 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions internationales – MFS	2,86 %	1,66 %	2,10 %	1,04 %	2,50 %	1,31 %	1,80 %	0,74 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	2,96 %	1,83 %	2,20 %	1,14 %	2,64 %	1,48 %	1,90 %	0,84 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
	2,79 %	1,66 %	2,05 %	0,99 %	2,45 %	1,31 %	1,75 %	0,69 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



Les documents Contrat et notice explicative et Aperçus des fonds contiennent des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ces documents attentivement avant de souscrire un contrat.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.